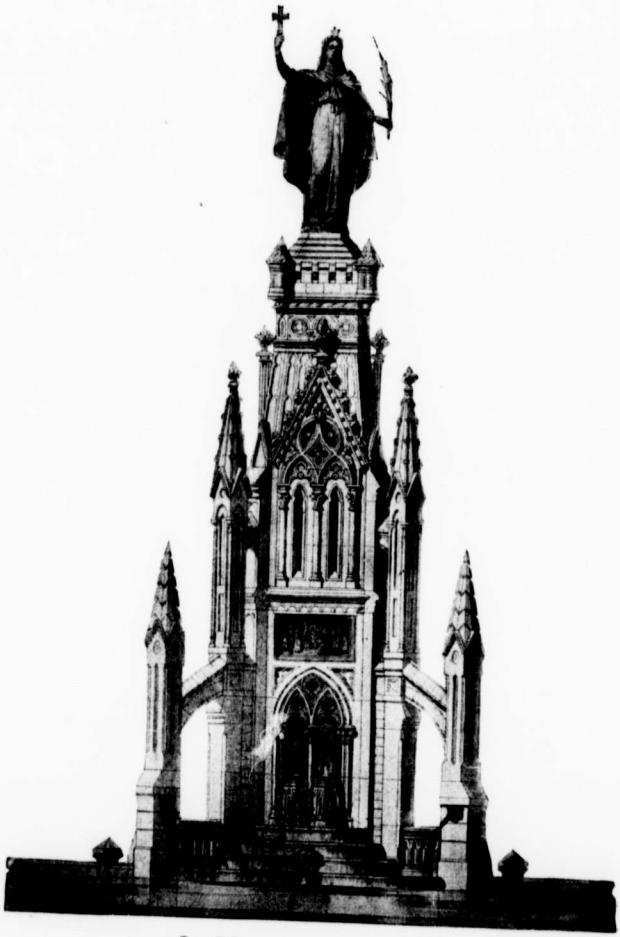

LE MONUMENT DE LA FOI

Qui sera dévoilé à Québec le 16 d'octobre courant, pour commémorer le troisième centenaire de l'arrivée au Canada des premiers missionnaires, les PP. Récollets (1615). Les Récollets furent aussi les premiers instituteurs de notre pays.

38e Année Québec, Octobre 1916 No 2

L'Enseignement Primaire

EDUCATION INSTRUCTION

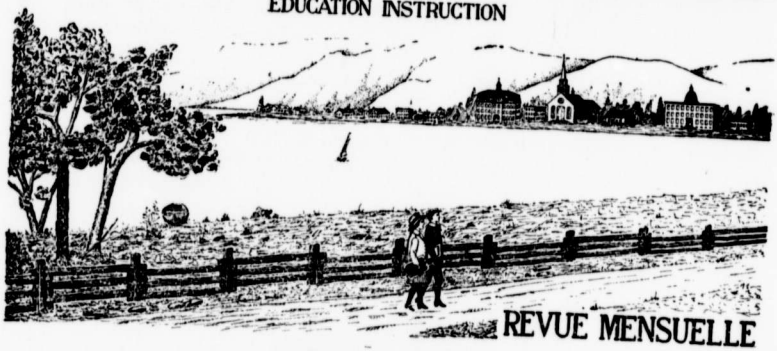

REVUE MENSUELLE

PÉDAGOGIE

HOMMAGES AUX PREMIERS INSTITUTEURS DU CANADA

Les Récollets

L'année 1915 nous a rappelé un anniversaire bien glorieux pour les Canadiens français. Il y a eu trois siècles en 1915, que le Canada vit arriver ses premiers missionnaires dans la personne de quatre Récollets.

Malgré les embarras causés par la guerre, le Canada ne pouvait laisser passer un tel anniversaire sans exprimer solennellement sa reconnaissance à Dieu et aux pionniers de notre foi.

Mais ce n'est pas seulement la foi que les Récollets apportèrent au Canada, ce n'est pas seulement le culte catholique qu'ils inaugurèrent en 1615 dans la colonie fondée par Champlain, ils inaugurèrent aussi l'enseignement primaire, et nos premiers missionnaires furent aussi nos premiers éducateurs.(1)

Rien d'étonnant que les Pères Récollets se soient voués au Canada à l'enseignement. C'est un fait bien établi que partout où le missionnaire catholique pénètre, les peuples barbares reçoivent de son zèle l'instruction qui civilise et la foi qui sauve.

Le zèle des Récollets pour l'enseignement s'exerça d'abord auprès des petits sauvages, puisqu'il n'y avait pas encore de jeunes français à instruire.

(1) Voir l'article publié par le R. P. Odoric sur ce sujet, dans *L'Enseignement Primaire* de juin 1915.

Dès 1616, il y a donc trois siècles en cette année 1916, il est question d'enseignement dans les annales de la mission canadienne.

Durant l'hiver de 1618-1619, le Père Joseph LeCaron instruisit les Montagnais de Tadoussac et leur enseigna l'écriture et la langue française. Nous pouvons entrevoir le zèle avec lequel ils remplissait son office de maître d'école dans ces lignes écrites de sa main: "J'ai montré l'alphabet à quelques-uns qui commencent assez bien à lire et à écrire. Monsieur Houel vous pourra faire voir un exemple que je lui ai envoyé. C'est ainsi que je me suis occupé à tenir école ouverte dans notre maison de Tadoussac afin d'y attirer les Sauvages et les rendre sociables avec nous pour les accoutumer à nos façons de vivre".

Il serait intéressant de rappeler aussi les débuts de l'enseignement primaire au pays des Hurons, où dès 1624 "des hommes comprenaient assez bien et les enfants tenaient assez gentiment la plume", ainsi que s'exprime le Récollet Sagard.

Mais il suffit de signaler le fait que les Récollets entreprirent d'ouvrir à Québec le premier collège ou séminaire qui y ait existé. Ce projet fut mis à exécution dès 1618, et en 1620 le collège existait; les Récollects y faisaient la classe à de jeunes sauvages. L'entreprise n'eut pas tous les résultats désirés par ces hardis promoteurs; mais si les ressources matérielles manquèrent, le zèle ne fit jamais défaut chez nos premiers maîtres d'école.

Avec à propos, l'abbé Auguste Gosselin a écrit: "On a prétendu que le Collège des Jésuites fut la première école ouverte à Québec et le Père Lejeune, le premier maître d'école du Canada. C'est une erreur. Les Récollets tenaient une école à leur Couvent de Québec bien avant les Jésuites et c'est le Père LeCaron qui a été le premier maître d'école au Canada."

Avant monsieur l'abbé Gosselin, monsieur J.-B. Meilleur avait déjà dit: "Les Récollets ou Franciscains qui furent les premiers missionnaires en Canada, y furent aussi les premiers instituteurs."

Un collaborateur de la *Revue Canadienne* de 1874 a écrit cette phrase parfaitement exacte: "Le nom des Récollets doit nous être plus cher, à nous, peuple Canadien, qu'à aucun autre peuple de la terre. Les Récollets ont été nos premiers missionnaires et nos premiers instituteurs: double et impérissable titre à notre amour et à notre reconnaissance."

C'est ce que le Comité des fêtes de notre glorieux tricentenaire a compris et c'est ce qu'il a cherché à faire ressortir par son programme.

Les fêtes projetées en effet dureront deux jours et auront lieu les 16 et 17 du présent mois. Le premier jour chantera notre foi et glorifiera les Récollets, pionniers de cette foi. Le second jour sera consacré à la mémoire des Récollets, premiers instituteurs et éducateurs du Canada.

Voici le programme préparé et qui sera probablement suivi:

Le 17 octobre, dans la matinée, réunion générale des filles des écoles de Québec et des environs, académies, couvents, au monument commémo-

ratif. Musique, chants, discours. Présentation d'une couronne à nos premiers instituteurs.

Dans l'après-midi, réunion, au même endroit, des petits garçons de nos écoles, académies, collèges, séminaires. Musique, chants, discours. Présentation d'une couronne à nos premiers instituteurs.

Le soir à 8 heures, grande assemblée des jeunes gens de la ville de Québec, sous la direction de la Jeunesse Catholique Canadienne française.

Il conviendrait que le 17 du courant, le fait historique rappelé ci-haut fût signalé aux enfants de toutes les écoles de la province de Québec. C'est un hommage bien mérité que rendrait ainsi la jeunesse à nos premiers missionnaires et instituteurs.

Nous comptons sur le patriotisme du personnel enseignant pour commémorer dans chaque école le troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada, et rappeler le souvenir de nos premiers éducateurs.

C.-J. MAGNAN

L'admission aux écoles techniqnes

Les directeurs des écoles de garçons seront heureux d'apprendre que les examens d'entrée aux écoles techniques de Québec et de Montréal ne sont pas aussi difficiles que l'on se l'imagine parfois. Nous publions, au chapitre des Documents scolaires, les questions posées à Québec en 1916, et dans la livraison de novembre nous publierons celles de Montréal. On constatera, à l'examen de ces questions, que les connaissances requises à l'examen d'entrée ne dépassent guère la 4e année de nos écoles primaires pour l'orthographe l'histo re et la géographie, et la 5e pour l'arithmétique. Quant au dessin, les élèves qui auraient suivi la 5e année avec succès, seraient suffisammen préparés.

A tout événement, et nous parlons ici après en avoir conféré avec les autorités des écoles techniques, les élèves de 6e année sont parfaitement préparés pour suivre avec succès les cours de ces institut ons.

Ce serait faire œuvre de sage patriotisme que d'orienter vers les écoles techniques les jeunes garçons qui ont des aptitudes pour les métiers ou la mécanique.

C.-J. M.

A Saint-Pascal

Le 8 septembre dernier, au retour du congrès des commissaires d'écoles de Fraserville, l'honorable M. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, accompagné de l'Inspecteur général des écoles catholiques, de MM.

Stein et Parrot, M.P.P. et de Mmes Stein et Parrot, a visité l'école normale classico-ménagère de Saint-Pascal. Les travaux d'agrandissement sont très avancés, et la nouvelle construction, ajoutée à l'ancienne, forme un ensemble imposant. Ce n'est pas pour augmenter le nombre de ses élèves que l'école normale de Saint-Pascal a élargi ses murs, mais bien pour mieux aménager les classes de l'école normale et de l'école annexe.

La visite des classes et des dépendances de l'école ainsi que l'installation requise pour l'enseignement ménager ont vivement intéressé M. le Surintendant et ses compagnons de voyage. L'honorable M. Delâge a promis de visiter l'école normale de St-Pascal de nouveau et plus en détail, au cours du deuxième semestre de la présente année scolaire.

LA FEMME EDUCATRICE

A L'ÉCOLE ET AU FOYER (1)

Après la distribution des prix et la collation des diplômes, lundi dernier (19 juin) au Couvent des Ursulines, Monseigneur F.-X. Ross, V.G., qui avait présidé cette jolie et gracieuse cérémonie, fit en adressant la parole aux élèves, de sages considérations sur le rôle et la mission que la femme, quelle que soit la place qu'elle doive occuper dans le monde, est naturellement appelée à remplir comme éducatrice. Nous avons cru devoir faire bénéficier nos lectrices et nos lecteurs des justes réflexions et des conseils pratiques du savant Principal de notre Ecole normale en reconstituant et publiant, à leur intention, le texte de cette intéressante partie du discours de Mgr le Vicaire-Général qui a trait particulièrement à la mission sociale de la femme comme éducatrice, à l'école ou au foyer.

"Mesdemoiselles qui finissez aujourd'hui votre cours, vous aurez à l'avenir à jouer un rôle dans la vie. Quelques-unes seront appelées à l'état religieux, d'autres en plus grand nombre resteront dans le monde, soit pour se vouer à l'enseignement, soit pour fonder des foyers. Quel que soit votre rôle social, vous aurez toutes une même mission souveraine à remplir, celle que le Créateur a assignée à toute femme: la mission d'éduquer. Partout en effet où se trouve la femme, qu'elle soit religieuse, institutrice, fille, épouse ou mère, elle a pour mission d'éclairer les intelligences, de réchauffer les cœurs pour y faire germer les bons sentiments, de diriger les volontés pour les porter au bien; et c'est là l'éducation. Dieu vous a douées de merveilleuses qualités pour vous insinuer dans l'esprit des autres, de sensibilité pour gagner les cœurs aux causes qui ont votre faveur, et de tenacité persuasive pour maintenir dans le devoir ceux sur lesquels vous avez quel-

(1) Reproduit du *Progrès du Golfe* du 23 juin, 1916.

qu'influence. C'est comme une maternité spirituelle dont aucune femme n'est exempte. C'est une mission dont vous ne pouvez vous départir, et vous êtes coupables quand vous utilisez ces ressources pour attirer les âmes sans les "élever".

Cette action toute naturelle à la femme, chacune doit avoir à cœur de l'exercer dans toute son ampleur. Mais remarquez bien que l'on ne peut avoir d'action sur les autres pour le bien que si l'on est soi-même *quelqu'un*. Pour donner aux intelligences la lumière, il faut soi-même l'avoir dans son âme. Répéter des choses apprises ne porte pas la conviction dans l'esprit. Il faut avoir l'esprit rempli de ce que l'on veut communiquer, il faut en avoir la conviction. De plus, saint Paul avertit les prédicateurs, qui ont la mission d'annoncer la parole de Dieu, que si la flamme de la Charité ne leur remplit pas le cœur, leur voix devient "un airain qui résonne, une cymbale qui retentit dans le vide". Pie X, rappelant ce texte aux prêtres, dit formellement: "Personne n'ignore que ce ministère (de prédication) est à peu près inutile si le prêtre n'appuie de son exemple ce qu'il enseigne de vive voix". A plus forte raison, vous qui n'avez pas l'autorité de la parole divine, devez-vous avoir au cœur cette divine Charité qui est la condition de l'efficacité de la parole, même quand cette parole est divine. Mais c'est surtout par votre exemple que vous éclairerez les autres. Si l'on vous voit dévouées, patientes, bonnes envers ceux mêmes qui vous manquent d'égards, si l'on vous trouve dignes, réservées, pieuses, donnant la parole qui calme, le mot qui réconforte, gardant le silence discret qui fait contraste avec un emportement déplacé, vous serez dans votre rôle d'éducatrices, éclairant en même temps les intelligences, touchant les cœurs et disciplinant les volontés.

Pour cela, Mesdemoiselles, vous devez être des femmes dans toute la force chrétienne du mot. Vous ne devez cesser de faire pénétrer dans votre intelligence, avec les connaissances requises par votre état, les pures lumières de la foi; vous devez cultiver dans vos cœurs les vertus qui donnent un charme incomparable à la femme, vous devez être des femmes d'énergie, capables de vous dominer, maîtresses de vous-mêmes, tenant votre cœur sous la conduite de votre raison et de votre foi, des femmes de devoir.

Soyez donc des femmes éducatrices pour nous donner des hommes d'idéal, des hommes de cœur, des hommes de caractère. Un abaissement général des caractères se fait sentir partout; je ne sais s'il n'est pas plus sensible dans notre pays qu'ailleurs; en tout cas nous déplorons de trouver à peine quelques hommes qui savent sacrifier leurs intérêts personnels, mettre de côté les mesquines considérations de clan, pour conserver et défendre des droits que nos pères ont acquis au prix de tant de luttes et de sacrifices. Ce n'est pas votre rôle d'entrer dans ces luttes extérieures, mais vous avez à préparer les soldats qui iront au feu. Ce qui nous manque c'est, avec l'idéal, l'esprit de sacrifice et de renoncement. Les enfants sont élevés dans le terre à terre des considérations mesquines. Il n'y a pas d'élan pour les grandes et nobles causes; d'autre part, on ne les forme pas à l'habitude du

sacrifice qui fait sortir de soi pour s'attacher, au prix de quelque souffrance, à un devoir qui réclame. Comment demander à l'homme mûr le sacrifice de ses goûts, de ses préférences, de son parti, de sa position, quand, dès son bas âge, il a toujours suivi la pente la plus facile, quand il s'est toujours laissé entraîner par le courant au lieu de le refouler. Dans vos écoles, et plus tard, dans vos familles, faites faire aux enfants les sacrifices requis par leur état. Quand vous demandez le silence, le travail, le bon ordre, quand vous exigez qu'un *devoir* soit consciencieusement travaillé, et que rien ne soit fait à la légère ou par manière d'acquit, vous êtes de vraies éducatrices, des professeurs d'énergie, parce que vous vous habituez au devoir et au sacrifice pour le devoir. Le sacrifice, Mesdemoiselles, c'est la pierre de touche des âmes. Éprouvez une âme, et "si elle ne rend pas le son du sacrifice", ne comptez jamais sur elle.

Continuez donc vous-mêmes votre éducation pour vous mettre en mesure de faire meilleure celle des autres. Pour former des caractères, il faut être soi-même un caractère; pour agir sur les âmes, il faut être une âme. Ayez l'idéal assez élevé pour ambitionner de faire atteindre à votre vie sa plénitude d'action dans tous les domaines où peut s'exercer votre mission de femme.

Mesdemoiselles, il y a dans votre rôle une fonction que je ne puis m'empêcher de souligner encore une fois ce matin, parce qu'un incident qui m'a été fourni par la distribution des prix et qui m'a causé un sensible plaisir, m'en procure l'heureuse occasion. Parmi les prix qui ont été décernés tout à l'heure, j'ai entendu mentionner le prix traditionnel donné par les Ursulines depuis la Mère Marie de l'Incarnation, je pense bien! c'est le prix de "raccommodage". Mais j'ai éprouvé une joie particulière de voir ce prix attribué à celle de vos compagnes qui porte le nom d'une de nos familles les plus anciennes et les plus nobles du pays. En recevant ce prix, Mlle de LaBruère n'a certainement pas cru mettre une tache au blason de son illustre lignée, et en le présentant de ses mains à sa fille adoptive, la fille de l'honorable Boucher de LaBruère n'a pas craint de déchoir du rang élevé où sa famille s'est maintenue depuis les origines de la colonie. Plusieurs des nobles dames qui furent nos ancêtres, se sont fait gloire de décrocher ce prix au vieux pensionnat des Ursulines de Québec, et Madame Pinault voit sans doute avec plaisir cette tradition se continuer dans sa famille, parce que dans de telles familles on sait apprécier toute la noblesse du travail manuel de la femme et l'on ne se croirait pas être dame ou demoiselle parfaite sans posséder la science pratique des travaux du ménage.

En offrant mes félicitations à Mademoiselle de LaBruère, je vous la présente comme un modèle à imiter sur ce point: vous ne serez femmes complètes que si vous êtes capables de vous livrer aux travaux intérieurs de votre foyer. Le travail des mains est une noblesse dont vous devez ambitionner de vous honorer.

Je tiens à dire à vos parents toutefois que Mademoiselle de LaBruère ne fait pas exception dans la communauté. Et pourquoi ne vous louerais-je pas devant eux d'une bonne action sur laquelle j'avais pourtant promis de me taire? Qu'ils sachent donc, vos parents, qu'en apprenant à tailler et à coudre, vous avez cette année, aux dépens de vos récréations et de vos temps libres, habillé une quarantaine d'enfants pauvres de Rimouski, et que grâce à la générosité d'un charitable citoyen de cette ville, qui nous a fourni la matière première, vous avez confectionné au delà de quatre cents morceaux qui ont pris le chemin de la maison du pauvre. Je suis indiscret, je l'avoue; je ne peux ni vous glorifier, ni me glorifier, mais il est bien permis au père de se réjouir du bien opéré par ses enfants; et en le proclamant ainsi, j'ai surtout un but éducatif, celui de vous encourager à continuer dans votre milieu l'œuvre de charité que vous avez apprise ici, et à laquelle vous vous êtes appliquées avec un entrain et une joie qui m'ont dilaté l'âme. Oui, Mesdemoiselles, quand vous aurez votre chez vous, regardez autour de vous: vous trouverez des pauvres à vêtir, des souffrances à soulager, des larmes à essuyer, des haines à apaiser, des consolations à distribuer: faites du bien autour de vous, semez des bonheurs dans votre entourage, vous serez dans votre rôle d'éducatrice; vous éclairerez ainsi les âmes, vous ferez germer les bons sentiments, vous inclinerez les volontés, vous attirerez les âmes pour les élever.

Tant de femmes s'ennuient dans le monde, ne sachant que faire pour occuper leur oisiveté. Au lieu de chercher à se remplir l'esprit des vues du cinéma, au lieu de gaspiller leur âme par l'étalage de leur vanité et de dessécher leur cœur par la recherche des fortes émotions ou des sensations, si elles savaient regarder autour d'elles, elles trouveraient dans la souffrance qui sollicite leur dévouement, ce qui peut occuper noblement leur esprit, leur cœur, leur temps; elles y trouveraient les bonnes et saines émotions qu'on éprouve à faire des heureux, elles auraient par ce moyen le secret d'étendre leur influence. Vous les avez goûtées, ces émotions, propagez autour de vous la passion de faire du bien.

SUR LE VIF

Notes d'inspection

Soigner les jeunes élèves.—C'est encore, je crois, à cette tyrannie du livre qu'il faut attribuer la défectuosité de l'organisation pédagogique dans un trop grand nombre d'écoles. Comme certains maîtres paraissent convaincus que les enfants ne peuvent "apprendre" que lorsqu'ils savent parfaitement lire, les petits sont maintenus presque indéfiniment dans le *cours préparatoire*, qui se subdivise alors en plusieurs sections, pour n'entrer dans

le *cours élémentaire* proprement dit que lorsque leur âge aussi bien que les connaissances déjà acquises en lecture, en écriture et en calcul, les désignerait pour le *cours moyen*.

Les commençants, beaucoup trop négligés et tenus pendant des heures devant un syllabaire qu'ils sont censés étudier, ou devant une ardoise sur laquelle ils tracent indéfiniment la même lettre, finissent par prendre l'école en dégoût, et par tomber dans une sorte de torpeur intellectuelle, dont il est presque impossible de les faire sortir ensuite. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement ?

La leçon de lecture.—Parmi les exercices de l'école les plus propres à développer l'esprit et à former le cœur de l'enfant, il faut placer au premier rang la leçon de lecture, j'entends une leçon intelligente, à l'occasion de laquelle le maître sait donner les explications nécessaires sans tomber dans l'abus, laissant, pour le surplus, à l'auteur lui-même le soin de suggérer aux élèves les idées nouvelles qui peuvent découler du chapitre lu. Trop souvent cette leçon est considérée comme insignifiante, comme n'ayant d'autre but que d'exercer les enfants à une lecture matérielle suffisamment nette et claire. Mais c'est là un but qui est atteint rapidement aujourd'hui et si la leçon de lecture n'en devait pas avoir un plus élevé, il n'y aurait aucune raison de ne pas la supprimer pour les élèves les plus avancés ou tout au moins de la rendre moins fréquente. Le mot du bon Rollin: "On ne lit pas assez dans nos écoles", ne se comprendrait guère.

En résumé, tous les exercices de l'école doivent avoir pour but suprême d'habituer les élèves à penser par eux-mêmes et d'élever sans cesse leur idéal intellectuel et moral.

B. L.

Tribune pédagogique

Conseils aux débutants

Certaines circonstances ont provoqué l'admission dans le personnel de beaucoup de jeunes maîtres et de jeunes maîtresses qui n'ont pas passé par les Écoles normales.

Ces débutants, je les ai vus à l'œuvre pour la plupart, et c'est avec une véritable satisfaction que j'ai constaté leur bonne volonté, leur vif désir de bien faire, leur empressement à écouter les conseils qui leur sont donnés.

Mais, est-il besoin de l'ajouter, leur inexpérience des choses de l'enseignement est complète. Leur éducation professionnelle est totalement à faire, et il n'y a pas lieu de s'en étonner.

L'intérêt du service et l'intérêt des jeunes maîtres eux-mêmes exigent que cette lacune soit comblée le plus tôt possible.

C'est surtout aux titulaires placés à la tête des écoles qu'il appartient d'initier leurs jeunes collaborateurs aux choses de la pédagogie,—de les pénétrer du but que doit poursuivre l'école primaire, de l'esprit dans lequel elle doit concourir à l'éducation des enfants,—de leur faire connaître les méthodes d'enseignement les plus rationnelles ainsi que les procédés les plus pratiques pour mettre ces méthodes en application.

Enfin ces débutants devront tous se pourvoir d'un bon ouvrage de pédagogie pratique. Ils éviteron de le parcourir trop rapidement et d'en apprendre le contenu à la manière des mauvais écoliers. Ils l'absorberont au contraire à petites doses, ils s'efforceront toujours de comprendre le sens exact et la portée des indications qu'ils y trouveront, ils réfléchiront longuement aux choses importantes qu'ils y rencontreront. Ils se garderont bien d'accepter, les yeux fermés, toutes les idées de leur auteur, de même qu'ils se garderont de les condamner à la légère. En pédagogie, comme en toute chose profane, il n'y a rien de définitif. Aucun précepte n'est ni absolument bon, ni absolument mauvais. Quand on est en présence d'une règle ou d'un bon conseil, il faut se demander que's pourraient bien être les autres règles, les autres conseils susceptibles de conduire au même résultat. Puis on les examine séparément, on les expérimente, on les rapproche, on pèse les avantages et les inconvénients de chacun, on les expérimente encore, on examine les résultats sans parti pris, en ne perdant jamais de vue qu'à côté des résultats superficiels, très apparents, il y a des résultats plus importants, plus lents à se produire et plus difficiles à découvrir—que l'école n'a pas essentiellement pour but de meubler la mémoire, mais d'assurer le développement de toutes les facultés de l'individu—On arrive ainsi à se faire des idées personnelles et à savoir pourquoi on professe ces idées plutôt que les idées contraires, plutôt que les idées voisines.

Telle est la marche à suivre pour devenir un maître de valeur. Il convient de remarquer que c'est pour les instituteurs le seul moyen de s'intéresser à leur tâche et de s'attacher à leur profession. Quand un maître vous dit qu'il n aime pas son métier, soyez sûrs que, le plus souvent, s'il ne l'aime pas, c'est qu'il ne le connaît pas.

L. D

Conseils d'un Vieux Maitre

LA LEÇON: SA DIVISION EN TROIS PARTIES.—CONDITIONS D'UNE BONNE LEÇON.—RÉVISIONS OU RÉCAPITULATIONS.

Parlons aujourd'hui de ce qu'il y a de plus difficile à bien faire: une leçon. C'est qu'en effet, telle leçon qui convient à une division ne profitera pas du tout à une autre. Il faut donc que l'instituteur, en la préparant, (car il est admis maintenant sans conteste que toute leçon doit être préparée), il

faut, dis-je, qu'il se demande d'abord à quel cours elle est destinée, afin de se mettre à la portée de ses petits auditeurs. Disons tout de suite qu'assez souvent la leçon est trop élevée: elle passe alors par-dessus la tête des enfants. C'est surtout le défaut des jeunes maîtres; on ne saurait leur en faire un grave reproche, mais je tiens à les avertir afin qu'ils se défient d'eux-mêmes. J'ai constaté plusieurs fois que certaines leçons faites par eux au cours moyen eussent été à peine profitables aux élèves d'une école primaire supérieure. Il y a, pour réussir, un procédé qui paraît bien simple: c'est de se faire petit avec les enfants. Cela n'a l'air de rien, mais il n'en est pas moins vrai que ce n'est qu'après plusieurs années d'expérience qu'on en arrive là, c'est-à-dire à faire une leçon bien appropriée à l'âge et au degré de développement de l'intelligence des élèves.

Elle est soigneusement préparée: le maître va-t-il commencer par l'exposer? Non; toute leçon doit être divisée en trois parties. Admettons qu'on ait 40 minutes à consacrer soit à l'histoire, soit à la grammaire. On emploie la 1ère partie (10 minutes à peu près), à interroger sur le chapitre précédent le plus d'élèves possible; dans la 2e partie, 20 minutes (le double de la 1ère), le maître exposera, fera sa leçon; et la 3e partie, 10 minutes (comme la 1ère), sera réservée pour la faire résumer une ou plusieurs fois par quelques enfants.

Examinons successivement ces trois parties.

1ÈRE PARTIE: *Interrogations sur la leçon précédente.*—Remarquez que je ne dis pas: récitation littérale. Il ne faut pas croire, en effet, qu'une page récitée mot à mot est bien sue et comprise. Il vaut mieux interroger les élèves, leur poser des questions (sous une forme un peu différente de celles qui se trouvent dans leur livre), et les habituer à employer d'autres phrases que celles qu'il contient.

Il y a des instituteurs qui aiment mieux exposer leur leçon d'abord, et interroger ensuite sur la précédente: c'est une erreur. C'est, non pas à la fin qu'il faut interroger les enfants sur ce qu'ils avaient à apprendre, mais au commencement afin de relier ce qui précède à ce qui suit. Ainsi, ces maîtres ont raconté les deux dernières guerres du règne de Louis XIV et ils interrogeront ensuite sur les guerres de Flandre et de Hollande: ce n'est pas logique, en ce sens que les faits ne se suivent plus. D'un autre côté, on doit s'assurer que les élèves ont compris et retenu la leçon précédente, avant d'en exposer une autre, car s'ils ne la savaient pas, il faudrait s'arrêter et ne passer à la suivante que lorsque la précédente serait réellement sue.

2e PARTIE: *Exposé de la leçon.*—C'est la plus importante. Il est tellement utile que le maître l'expose lui-même que si, par hasard, il ne lui restait pas assez de temps (ce qui peut arriver), il ne devrait pas dire aux enfants "Vous apprendrez sur votre livre la page suivante." Ce serait du temps perdu; la leçon n'étant pas comprise sera mal sue: il faudra la redonner après l'avoir expliquée. Mieux vaut, dans ce cas, faire repasser le chapitre précédent.

L'instituteur aura-t-il un livre sous les yeux pour faire sa leçon? Ordinairement, non; pas plus que les élèves, qui doivent n'avoir rien devant eux qui puisse les distraire. Quand on est obligé de suivre la leçon sur son livre, c'est probablement qu'on ne l'a pas bien préparée; elle est alors de peu de valeur: ce n'est pas le maître qui parle, c'est l'auteur du livre. Autant vaudrait presque la faire lire par un moniteur; les enfants n'en retirent guère de profit. Pourquoi? Parce que, pour qu'une leçon soit fructueuse, il faut que l'instituteur embrasse du regard tous ses élèves, qu'il les oblige en quelque sorte à avoir les yeux fixés sur lui; si, en développant un sujet de morale, par exemple, il cesse de les regarder pour suivre sur son livre, le charme est rompu, il ils ne l'écoutent plus. Et puis, se disent-ils, c'est sur mon livre je le lirai lorsque je voudrai.

Quant à la manière d'exposer les leçons, il est bien évident qu'elle diffère selon qu'il s'agit de grammaire ou d'arithmétique: j'indiquerai plus tard les conditions spéciales à chacune d'elles.

3e PARTIE: *Résumé de la leçon.*—Vous avez bien fait votre leçon, mais avez-vous été écouté? Les élèves ont-ils bien compris? Vous n'en savez rien, quoiqu'ils aient eu l'air attentif. Il importe de vous en assurer, il faut qu'ils sachent que vous pouvez reconnaître ceux qui ne vous ont pas suivi: alors ils écouteront attentivement. Un élève résume le commencement, un deuxième continue, puis un troisième, etc., de manière que la leçon toute entière soit résumée dans ses grandes lignes. Il est même nécessaire, le plus souvent, de s'interrompre une ou deux dois, pendant l'exposé, pour faire répéter chacune des divisions de la leçon: de cette façon, l'attention est mieux soutenue.

J'ai rencontré quelques écoles (en bien petit nombre, il est vrai), dans lesquelles on ne la faisait pas résumer: c'est un tort, car les élèves, sachant qu'ils peuvent être interrogés sur ce qui a été dit, seront forcés d'écouter. Tandis que s'ils ne sont jamais questionnés, ils en prendront à leur aise et, paresse aidant, entendront la leçon sans y apporter toute l'attention nécessaire, ou même ne l'écouteront pas du tout.

Ceci m'amène à parler d'un moyen propre à forcer en quelque sorte l'enfant à bien écouter son maître: c'est de lui faire jouer, pendant l'exposé de la leçon, un rôle actif, c'est-à-dire de l'obliger à chercher, à répondre, en un mot, à faire un effort personnel. On donne ainsi satisfaction à ce besoin de mouvement, d'action, qui est dans sa nature même; d'un autre côté, ce qui lui a coûté un peu de peine à trouver se grave profondément dans son esprit, d'autant plus qu'il est facile de lui laisser croire qu'il a découvert lui-même ce qu'on voulait lui enseigner.

Il faut éviter, autant que possible, d'employer les termes du livre que les élèves ont entre les mains; sans doute il est bon de suivre le plan adopté dans l'ouvrage, pour ne pas les dérouter, mais on doit, en général, présenter la leçon sous une autre forme et surtout faire ce que ne peut pas faire un livre: frapper l'imagination.

En histoire, par exemple, faites revivre les personnages; montrez-les avec le costume et les mœurs de leur époque; faites-les parler, de telle sorte que les enfants se figureront les voir et assister à leurs actions. Figurez d'une manière sensible les faits que vous voulez leur apprendre. S'agit-il d'une bataille célèbre? Représentez-la, indiquez la position des combattants, etc.

Je crois que dans la plupart des écoles, où il n'y a ordinairement que trois divisions (section enfantine, cours élémentaire et cours moyen), il est préférable de ne faire souvent qu'une seule leçon, commune aux trois divisions, sur l'instruction morale et civique, les sciences physiques et naturelles, le chant, et que deux leçons différentes sur l'histoire, la géographie, le système des poids et mesures et, le plus souvent possible, sur la grammaire et l'arithmétique: l'une spéciale au cours moyen (ou commune au cours moyen et au cours supérieur quand ce dernier existe), et l'autre commune à la section enfantine et au cours élementaire.

Une dernière recommandation pour terminer: ne craignez pas de donner trop d'explications sur la signification des mots. On se dit: c'est si simple, si facile à comprendre que cela n'a pas besoin d'être expliqué. Erreur: c'est simple et facile pour nous, oui; mais pour les enfants, non, croyez-le bien.—Mais je leur ai déjà dit cela plusieurs fois.—Cela ne fait rien; il faut encore y revenir, et ce n'est qu'à force de redire les mêmes choses—ou mieux de les faire redire en les faisant chercher—qu'on parvient à les faire pénétrer dans l'esprit de son jeune auditoire.

De là, la nécessité de ces révisions ou récapitulations, qui ont lieu chaque mois, on consacre une partie de la classe du soir à une récapitu'ation orale de tout ce qui a été appris dans la quinzaine, et le 4e samedi, la classe du soir presque toute entière, s'il le faut, à la révision de ce qui a été appris dans le mois. On peut m'en croire, car j'en ai fait l'expérience: ce n'est pas la classe le moins employée, ni la moins fructueuse, au contraire. Je dirai plus: ces révisions sont une des conditions essentielles du progrès chez les élèves.

O. PAVETTE,
(*auteur français.*)

Remarques pédagogiques

1.—"L'esprit de l'enfant est comme du sable mobile où les figures se tracent aisément et s'effacent presque aussi vite. De là, cette maxime en pédagogie: *La répétition est l'âme de l'instruction*".

L'instituteur doit donc, à certaines époques de la semaine, du mois ou de l'année, faire répéter sommairement les leçons et les explications déjà données; sans cette précaution, les élèves ne rattachent pas ce qu'ils étu-

dient à ce qu'ils ont déjà appris, et tout s'efface, soit dans leur mémoire, soit dans leur esprit, à mesure qu'ils s'avancent. A la fin, ils ont vu beaucoup de choses, appris beaucoup de définitions qui se confondent dans leur souvenir et ne sont plus que de la confusion et non de la science. Il faut donc répéter souvent et rattacher toujours.

2.— 'La tâche de instituteur est, selon le mot expressif de Montaigne, de forger l'esprit des enfants en le meublant, et de le meubler en le forgeant."

Il n'est peut-être pas de profession plus pénible que celle de forgeron; il n'en est pas non plus qui demande plus d'efforts épuisants que celle d'instituteur. I faut forger tous les jours l'esprit d'une enfance indocile ou légère jusqu'à ce qu'on soit parvenu à le polir. Ce n'est pas tout: il faut le meubler, c'est-à-dire lui donner les connaissances dont il a besoin pour se bien gouverner plus tard au milieu de la société qui l'attend. Il faut le polir par les préceptes et les exemples d'une morale bien comprise et bien pratiquée; il faut le meubler par des connaissances solides et applicables aux usages de la vie, et tout cela doit se faire en même temps: l'instituteur doit donc sans cesse forger en meublant et meubler en forgeant.

3.—"Ne passez pas des heures entières à faire réciter des leçons; l'exercice de mémoire ne peut s'appliquer avec profit qu'à des leçons déjà expliquées et comprises."

Autrefois, on abusait de la mémoire en faisant tout réciter mot à mot; aujourd'hui, tout le monde reconnaît qu'il faut d'abord expliquer la leçon avant de la graver dans la mémoire; l'expliquer de nouveau en interrogeant les élèves; varier les systèmes d'interrogation et profiter de toutes les circonstances qui peuvent se présenter pour revenir sur les leçons précédentes. C'est le seul moyen d'exercer l'intelligence des enfants.

4.—"L'enseignement qui ne tient pas compte des lois du développement de l'esprit humain ne mène à rien. A peine sorti de l'école, l'enfant oublie tout ce qu'il a appris."

Il ne s'agit pas de changer tous les jours la leçon et les exercices d'application: il faut, avant d'aller plus loin, s'assurer que l'élève a bien compris ce qu'il a récité et qu'il peut s'en rendre compte. Sans cette précaution, les enfants ne sont que de vrais perroquets, selon l'expression si connue. Aussi, tous les auteurs pédagogiques ont compris qu'une leçon sans explication ou sans questionnaire est une leçon perdue ou au moins inutile.

5.—"Il est des instituteurs qui croient suivre la méthode socratique en interrogeant les élèves et en exigeant d'eux qu'ils trouvent par eux-mêmes ce qu'ils ont besoin d'apprendre."

N'oublions pas que Socrate s'adressait à des hommes déjà instruits, tandis que nous nous adressons à des enfants qui ne savent presque rien. Jacotot, dont la méthode a eu en son temps un si grand retentissement, prétendait que les enfants devaient, par eux-mêmes, *trouver tout dans tout.* C'était vouloir forcer un élève à trouver dans un appartement vaste, obscur et inconnu, les divers ornements qui le décorent. Comme le singe de la

fab'e, Jacotot n'avait oublié qu'une chose, c'était d'éclairer sa méthode en faisant expliquer d'abord, trouver ensuite.

6.—"Combien de maîtres punissent de pauvres enfants parce qu'ils ne sont pas tranquilles! et cependant ils ne les occupent pas. N'est-il pas dans la nature de l'enfant de ne rester jamais sans rien faire?"

Sans un règlement sagement conçu et ponctuellement suivi, sans une division du temps invariablement établie pour les occupations de la semaine, il est impossible moralement d'occuper constamment les élèves d'une classe, si peu nombreuse qu'elle soit; et les enfants désœuvrés nécessairement se dissipent, bientôt le désordre survient et le travail en souffre. Une classe sans règlement est un corps sans âme. Que de reproches n'ont pas à se faire ceux qui, dans l'emploi de leur journée, n'ont point d'ordre fixé et ne suivent que leur caprice? Ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes si les progrès sont insuffisants.

7.—"Évitez de punir s'il se peut."

Un ancien proverbe, traduit du latin, nous apprend qu'un bon maître doit tout voir, dissimuler beaucoup de choses et punir rarement. Un instituteur intelligent doit surtout punir à propos et proportionner le châtiment à la gravité de la faute; mais la meilleure école est celle où l'on punit le moins.

M. I. B.

Bulletin des Etudes des FF. Maristes (1912).

PEDAGOGY

Directions for Teaching

ARITHMETIC—(*Continued*)

But the first and most important point is that new elements be presented gradually and progressively, that they be accompanied by numerous applications which shall cause them to sink into the mind and to fix themselves in the memory in a lasting manner. At this point a few examples will not be out of place. It is desired to teach intuitively the abstract truth that 4 and 4 make 8: the pupils are shown 4 marbles and 4 marbles, 4 pencils and 4 pencils, 4 points (::) and 4 points (::); perceiving that, in each case, the sum is 8, they conclude that 4 and 4 always made 8. A similar course is followed in teaching subtraction, multiplication and division; being careful, in each case, to pass by slow degrees from the concrete: 6 apples, 6 points, 2 oranges, 2 points, to the abstract numbers 6, 2.

When pupils have a thorough knowledge of all the cases, in the four simple rules, which offer no difficulty, the more complicated cases should be considered. These will soon be mastered, if the teacher presents them

only one at a time and grades them properly. In subtraction, for instance, if each figure of the subtrahend is smaller than the corresponding one of the minuend, as 44 — 22, there is no difficulty. But if a figure of the minuend is smaller than the corresponding one of the subtrahend, as 44 — 28, there is a difficulty and the child should be taught to overcome it by borrowing. If the minuend contains a naught, or zero, as 40 — 28, the difficulty is greater, and the child should be brought to see the advantage which there is in substituting the method by compensation to that by borrowing. In teaching the other operations a similar plan is followed; if difficulties are exactly graded, pupils, as already stated, will have no trouble in understanding.

The teacher will observe the same progressive and well graded order in teaching all other parts of the course. Suppose that, in teaching fractions, an apple, a sheet of paper have been cut, first into unequal, then into equal parts. By intuition, by handling the portions of the sheet, by exercises of superposition, pupils can be easily led to see and to understand that 3 equal parts of a sheet of paper which has been divided into 4 equal parts, are equal in quantity to 9 equal parts of the same sheet cut into 12 equal parts; this fact once perceived, it is but a step to the understanding of the rule that: when the terms of a fraction are multiplied by the same number, the value of the fraction does not change; a very slight effort will carry pupils over this step. When the pupil has learned intuitively that thirds cannot be compared directly with fourths, another slight effort will enable him to understand that these fractions can be compared, when they have been changed into twelfths, for twelfths can be compared with twelfths, and from this to the reduction of different fractions to the same denominator, for purpose of adding or subtracting fractions is but another step.

Enough has been said to indicate the manner of proceeding in teaching all the different parts of the course, without entering into further details, which would take up too much space. It is the teacher's duty to make himself thoroughly acquainted with the method so far explained and to app y it constantly.

It is evident, however, that the first principles of numeration should be acquired intuitively, that is by means of objects: beans, pencils, kindergarten sticks, representing units, and others representing tens. The pupil should take an active part, in each lesson; it is not a question of teaching him much at a time, but of developing in his mind the idea of number, of rendering him able, in the shortest possible time, to form, read and write numbers, with confidence. This result is reached only in one way, by very numerous exercises. At first the young pupil counts objects, individually and collectively from 1 to 10; then by two's; then from 10 to 1, etc. Similar exercises are afterwards given in counting from 10 to 20, from 20 to 100. It is absolutely necessary that this first study of numbers should be thorough. It is especially important that the pupil see and understand that 1 ten is

equivalent to 10 units, etc., that figures have an absolute value, the same in all circumstances, and a relative value depending on the place which they occupy. The teaching of the simplest cases of the four fundamental rules should go on concurrently with the teaching of numeration; this rule is clearly laid down in the Course.

The teaching of the different tables: long measure, measures of weight, dry and liquid measures, money, etc., should, at the beginning, be intuitive and, in as far as possible, experimental. Let the pupils themselves measure lengths, capacities, weigh objects, count money, etc. However, clear the teacher's explanations, they are never so effective as the experiments performed by the pupils themselves.

"Lapides clamabunt"

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Si jamais il fut permis de reprendre et d'appliquer aux événements contemporains cette parole antique, c'est à coup sûr en présence des ruines accumulées par l'agression barbare.

L'affirmation des hommes et des livres serait-elle étouffée sous le baillon, que les pierres se lèveraient pour porter témoignage.

Pierres ébréchées des flèches et des tours qui ne tiennent encore debout que par un défi aux lois de l'équilibre; pierres branlantes et calcinées des voûtes et des murailles, étoilées par l'obus ou rongées par la torche; pierres abattues et brisées que la poussière ensevelit déjà: tout ce marbre et tout ce granit, qui fut un poême d'architecture et un symbole de prière, jette un cri poignant mais incœrcible, vers le ciel et vers la postérité.

Cette clameur des pierres martyres plus d'un historien précis, plus d'un éloquent orateur l'ont, depuis deux ans, recueillie, traduite et commentée.

Voici notamment, quelques œuvres, d'importance inégale et d'esprit divers, mais d'inspiration et de conclusion convergente, où l'on en perçoit les échos.

C'est la cathédrale de Reims, dont M. Mâle résume l'histoire et les splendeurs, dont Mgr Lacroix retrace "la grande pitié", dont Mgr Baudrillart évoque avec une puissante émotion l'âme chrétienne et française.

C'est Notre-Dame de Brebières, la "Lourdes du Nord", dont M. Le Cholleux rappelle la lointaine origine, ressuscite les annales miraculeuses et raconte le cruel supplice(1)

---

(1) La Vierge du Clocher abattue par les obus, statue de bronze de l'artiste Albert Roze a été fondue par la maison F. Bardelienne, et c'est justice de signaler cette oeuvre d'art que plus d'une église voudrait acquérir à titre de protestation contre le sacrilège allemand.

LES JARDINS SCOLAIRES

Académie Notre-Dame du Sacré-Coeur dirigée par les Frères Maristes,
St-Georges de Beauce, P. Q.

C'est Arras, la ville héroïque et douloureuse, Arras, avec la flèche des Ursulines écroulée, sa cathédrale en ruines, son église St-Jean-Baptiste en lambeaux, Arras, avec son majestueux palais, dont M. l'abbé Foulon, dans un récit contresigné par l'évêque du diocèse, enregistre exactement les longues et multiples souffrances.

Le cri de ces pierres est terriblement accusateur; il dénonce la rage systématique et l acharnement des bourreaux.

Les sculptures odieusement mutilées, les voûtes découvertes et trouées, les parois écorchées à vif de la cathédrale de Reims attestent un bombardement voulu et prolongé, qui réduit à néant l'hypocrite et audacieuse explication des bourreaux. Les tours séculaires eussent-elles jamais abrité le poste d'observation prétexté après coup par les Allemands, que ce prétendu poste eût été depuis longtemps anéanti, alors les canons prussiens poursuivaient toujours leur œuvre de mort!

Mais comme le dit fort justement Mgr Baudrillart, les ennemis de la France ont voulu blesser la France au cœur. Ils savaient que, dans la basilique du baptême, du sacre et de la victoire, respirait et chantait l'âme de la patrie. Battus sur la Marne, écartés de Paris qu'ils croyaient déjà sous leur main, refoulés de cette ville de Reims qu'ils avaient un instant tenue sous leur botte, ils ont voulu se venger à leur manière. A travers les pierres illustres, ils ont visé l'âme nationale. Mais, précisément, l'âme vivante a donné sa voix aux pierres meurtries. Et c'est pourquoi le cri des pierres de Reims,—comme le cri des pierres effrondrées de Brebières et d'Arras,—accuse la barbarie du crime et appelle la justice du châtiment.

FRANÇOIS VEUILLOT

Instruction Civique

GOUVERNEMENT—ADMINISTRATION

(*Organisation politique, municipale, scolaire, judiciaire et ecclésiastique de la province de Québec*

Par M. C.-J. MAGNAN, Inspecteur général des Écoles catholiques (1)

I.—ORGANISATION POLITIQUE

La constitution de 1867 donne à chaque province un gouvernement autonome. Ainsi, en vertu de l'article 92 de l'Acte de la Confédération, la législature de Québec peut faire des lois sur tout ce qui concerne ses intérêts particuliers: tel que l'éducation, les travaux publics qui n'intéresse que la province, l'administration des terres publiques renfermées dans les limites de son territoire, l'agriculture, la colonisation, les asiles et les prisons, l'organisation des tribunaux, les institutions municipales, etc.

(1) Reproduit de l'*Annuaire Statistique* de la province de Québec—1915.

La Législature Provinciale

La province de Québec a sa législature organisée sur le modèle du Parlement fédéral. Elle se compose de trois branches: L'Exécutif (ou Lieutenant-Gouverneur en conseil) le Conseil législatif et l'Assemblée législative.

(*a*) *L'Exécutif.*—L'Exécutif provincial (ou Conseil exécutif) est composé du Lieutenant-Gouverneur, représentant le Roi, assisté de ses ministres ou conseillers. Le Lieutenant-Gouverneur a le droit de convoquer, de prolonger et de dissoudre les Chambres; à lui est réservée la sanction des lois adoptées par l'Assemblée législative et le Conseil législatif.

Chacun des ministres dirige un département ou ministère, tels que ceux de Procureur-général, des Terres et Forêts, de Secrétariat de la province, de l'Agriculture, de la Colonisation, Mines et Pêcheries, des Travaux publics et du Travail, du Trésor, de la Voirie. Les Ministres seuls sont responsables devant les Chambres de leurs actes administratifs. Ils exercent le pouvoir exécutif sous le contrôle des Chambres; eux seuls peuvent présenter les projets de loi entraînant une dépense d'argent.

(*b*) *Le Conseil Législatif.* (1).—Le Conseil législatif se compose de 24 membres nommés à vie par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Pour être nommé conseiller législatif, il faut avoir au moins trente ans, être sujet britannique et posséder une propriété valant $4,000. (quatre mille piastres), en sus des charges qui peuvent l'affecter, située dans la division (2) que l'on représente. Il faut, en outre, demeurer dans la province de Québec.

Toute législation adoptée par l'Assemblée législative doit être approuvée par la majorité des membres du Conseil législatif, avant d'être référée au Lieutenant-Gouverneur qui, s'il lui accorde sa sanction, donne par cela même force de loi au bill consenti par les deux Chambres.

Outre leur droit d'approuver ou de repousser les projets de loi adoptés par l'Assemblée législative, les membres du Conseil législatif ont aussi le droit de proposer, discuter et adopter des mesures publiques qui n'affectent pas les revenus publics. Cette législation doit être ratifiée par l'Assemblée législative.

(*c*) *L'Assemblée Législative.*—L'Assemblée législative se compose actuellement de 81 députés élus par les 82 comtés (3) de la province de Québec.

La durée de chaque législature est ordinairement de cinq ans. Chaque année ses membres doivent être convoqués en session par le Lieutenant-Gouverneur sur l'avis de ses ministres, afin d'examiner l'état des affaires publiques, accorder les crédits nécessaires à toutes les branches de l'administration, amender les lois et en faire de nouvelles.

Outre le pouvoir de faire des lois, l'Assemblée législative possède encore à proprement parler, le pouvoir exécutif, puisque les ministres qui gouvernent constituent rigoureusement un comité de ses propres membres (4).

L'Assemblée législative a, seule, le pouvoir de renverser le ministère qui ne gouverne pas suivant les vues de la majorité des représentants du peuple, de même qu'elle a, seule, le droit de proposer les projets de loi concernant la création ou l'emploi des revenus publics.

---

(1) De toutes les provinces de la Confédération, seules Québec et la Nouvelle-Écosse possèdent une Chambre Haute.

(2) La province de Québec est partagée en 24 divisions pour le Conseil législatif. Il ne faut pas confondre le comté (ou district électoral) avec la division pour le Conseil législatif. Celle-ci est une fraction du territoire de la province comprenant plusieurs comtés et représentée à la Chambre Haute, (le Conseil législatif), par un conseiller législatif. Voici la liste des divisions pour le Conseil législatif de la province de Québec: Alma, Bedford, De la Durantaye, De Lanaudière, De la Vallière, De Lorimier, De Salaberry, Golfe, Grandville, Inkerman, Kennebec, La Salle, Lauzon, Les Laurentides, Mille-Isles, Montarville, Repentigny, Rigaud, Rougemont, Shawinigan, Sorel, Stadacona, Victoria, Wellington.

(3) Les comtés de Charlevoix et Saguenay ne sont représentés que par un seul député.
Au point de vue de la représentation fédérale, la province est divisée en 65 comtés.

(4) Néanmoins, un membre du Conseil législatif fait ordinairement partie du ministère.

Pour être éligible à l'Assemblée législative, il faut avoir vingt-et-un ans, être sujet britannique et n'être frappé d'aucune incapacité légale. Les députés sont élus au scrutin secret par les électeurs de leur comté respectif(1).

L'Assemblée législative est présidée par l'un de ses membres appelé l'Orateur; celui-ci conserve sa charge jusqu'à la dissolution de la Chambre qui l'a élu. Il n'a droit de voter que lorsqu'il y a égalité de voix.

Antialcoolisme

PENSÉES

L'alcoolisme, c'est la dégénérescence, l'abrutissement, la maladie, la folie, le crime, l'augmentation de la mortalité, la diminution du nombre des naissances.—(J. LEMAÎTRE)

L'alcool nourrit tous les mauvais instincts de l'homme.

L'homme gorgé de vin se roule dans le fumier des vices. (SAINT AUGUSTIN)

L'alcool et le blasphème: voilà deux horribles compagnons.

Confession d'un assassin: "C'EST LA BOISSON QUI M'A INSPIRÉ MON CRIME"!

Toutes les œuvres sociales ont un ennemi commun dans l'intempérance.—(MGR CLOUTIER)

L'ALCOOL ET LA FOLIE

"LA moitié des patients publics que j'ai admis depuis 17 ans, dans l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, y sont venus parce qu'ils avaient bu, ou que leurs parents avaient bu." (DR VILLENEUVE), (*Surintendant médical de l'Hospice St-J.-de-D.*).

A l'asile de Bicêtre (France), le Dr Bourneville, de 1880 à 1890, a trouvé sur 829 idiots, 620 fils de parents alcooliques.

L'homme qui boit atrophie les cellules de son cerveau et se dépouille peu à peu de ses facultés intellectuelles. Voilà la vraie raison de cet air d'imbécilité peint sur la figure du buveur.

L'IVRESSE EST L'APPRENTISSAGE DE LA FOLIE. (PYTHAGORE)

La raison, c'est la faculté de se gouverner: gardez-vous de la laisser au fond du verre.

L'alcool est destiné à abrutir les peuples. (SULLY PRUD'HOMME)

L'alcool remplit la moitié de nos asiles d'aliénés. (DR LUCIEN JACQUET)

(Reproduit de *Une Heure à l'Exposition anti-alcoolique*, Montréal.)

---

(1) Les députés de l'Assemblée législative sont élus par les électeurs inscrits sur les listes électorales préparées tous les ans par le secrétaire-trésorier de chaque municipalité, d'après le rôle d'évaluation et suivant les formalités prescrites par la loi.

MÉTHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître place l'image devant les élèves afin qu'ils puissent l'observer quelque temps en silence; puis on commence une conversation dans laquelle les questions bien préparées du maître aident à penser à ce qu'ils voient et à retirer de leur observation toutes les idées que l'artiste a exprimées par le dessin.

Maître.—Mes enfants, vous avez bien vu ce que représente cette image; elle vous a parlé; voyons si vous avez bien compris ce qu'elle vous a dit. Voyons, Léon, parlez-nous du lieu où se passe la scène.

Léon.—Monsieur, c'est dans une cuisine.

Maître.—Oui, mais vous pouriez donner plus de détails. Pensez-vous que c'est une cuisine canadienne?

Léon.—Non, monsieur, car on ne voit pas de poêle; on voit seulement un peu, à droite, par la lueur du foyer, que le feu se fait dans une grande cheminée.

Maître.—Très bien. C'est ce qui se pratique dans les pays moins froids que le nôtre. La rigueur et la longueur de nos hivers canadiens nous ont fait chercher un moyen de produire et surtout de conserver plus de chaleur. Les poêles ont alors remplacé l'âtre ou foyer de la grande cheminée qui laissait s'échapper au dehors une grande partie de la chaleur. Maintenant, vous pourriez dire quelques mots de la salle elle-même et des meubles que vous y voyez?

Léon.—Monsieur, on ne voit pas toute la cuisine; mais on en voit assez pour s'apercevoir qu'elle est grande..... Elle n'a pas de plancher; elle est pavée de grandes pierres plates qui ne sont pas régulières.....

Maître.—Voyons, André, continuez un peu, à votre tour.

André.—Monsieur, on voit sur la partie du mur que montre l'image, une fenêtre plus large que haute, avec deux rideaux qui se tirent à droite et à gauche.....

Maître.—Et en haut, que remarquez-vous?

R.—Monsieur, il n'y a pas de plafond, on voit les poutres et les solives qui supportent le plancher de l'étage d'en haut.

Maître.—Voyez-vous des meubles?

André.—On voit un coin de la grande table, couverte d'une large nappe.

Maître.—Y a-t-il quelque chose sur cette table?

André.—Il y a un pot à eau et une tasse.

Maître.—Jules, parlez des autres meubles.

Jules.—Près de la fenêtre, il y a une table de toilette, puis le seul siège que l'on voit est une grande chaise à bras, avec un dossier haut, orné de chaque côté d'un appui pour la tête.

Maître.—Maintenant nous allons nous occuper des personnages. En voyez-vous plusieurs?

Jules.—J'en vois deux, Monsieur, un homme et une femme.

Maître.—Oui. Voyez-vous aussi des animaux?

Jules.—Oui, Monsieur, je vois un chien et un chat.

Maître.—N'en voyez-vous pas encore un?..... Voyons, Paul!

Paul.—Oui, Monsieur, il y en a encore un, mais il n'est pas vivant; c'est une volaille rôtie, toute prête à mettre sur la table.

Maître.—A présent, la disposition et l'attitude des personnages et des animaux doivent vous faire bien comprendre ce que l'artiste a voulu nous dire. Pourriez-vous imaginer ce qu'il vous raconte? Allons, Jean-Baptiste, parlez.

Jean-Baptiste.—Monsieur, je crois que la maîtresse de la maison avant, de partir pour l'église, avait bien préparé le dîner et l'avait laissé près du feu, à la garde et aux soins de son mari qui est assis dans la grande chaise. Elle avait pensé aussi à mettre les assiettes près du foyer pour les tenir chaudes, et l'on devait dîner à son retour.....

Maître.—C'est bien cela. Et que trouve-t-elle en revenant?

Jean-Baptiste.—A la douce chaleur du foyer, le gardien du dîner, s'est laissé aller au sommeil, et il dort paisiblement, le sourire sur les lèvres.

Maître.—Continuez, Léon, dites-nous ce qui arrive alors.

Léon.—Le petit chien tenté par la bonne odeur du rôti, s'est approché. Il a saisi la volaille par le bout d'une aile et l'entraîne avec le plat, loin du foyer pour y goûter, lorsqu'elle sera refroidie.....

Maître.—C'est cela; vous André, parlez de la maîtresse qui entre.

André.—Elle est encore sur le seuil de la porte qu'elle vient d'ouvrir; sa surprise est si grande qu'elle en laisse échapper son parapluie, et son visage nous montre qu'elle n'est pas de bonne humeur.

Maître.—Jules, pourriez-vous nous faire voir la différence de sentiments qu'éprouvent au moment de cette scène le mari et la femme?

Jules.—Monsieur, le mari qui dort paisiblement et à son aise dans la grande chaise, rêve peut-être au bon repas qu'il va faire bientôt et il sourit à l'avance. La femme en voyant un si mauvais gardien, et son excellent plat qui va être perdu est saisie de stupéfaction et en même temps de colère; c'est ce que l'on voit bien sur son visage et toute sa personne.

Maître.—C'est en effet ce que le tableau nous dit..... Pensez-vous, Paul, que le monsieur a continué à dormir et que le rôti a été perdu?

Paul.—Non, monsieur, les cris de sa femme ont dû le réveiller en sursaut, et pour réparer sa négligence, il a dû chasser le chien et sauver à temps le bon morceau.

Maître.—Eh bien! mes enfants, vous venez de voir dans notre petite causerie, comment, en étudiant une image et en pensant bien à tout ce que voient nos yeux, on peut comprendre comme si l'on entendait raconter ou comme si on lisait une histoire.

Vous avez bien compris le sujet; vous allez avoir à le raconter par écrit et pour vous aider, je vais vous donner un petit canevas que vous allez prendre par écrit.

CANEVAS:—Description du lieu: cuisine, son pavage, la grande cheminée, la fenêtre, le plancher de haut. Les meubles: 2 tables, grande chaise. Les personnages: la femme, où elle est allée, ce qu'elle a fait avant de partir; l'homme, ce dont il était chargé, comment il s'en acquitte.—Le chat, le chien. Contraste entre les personnages à l'arrivée de la femme....., le morceau est sauvé; mais "il était temps".

Il nous semble que l'exercice oral précédent et le canevas aideront les élèves à faire un bon travail plus ou moins dans le genre de ce qui suit.

UN MAUVAIS GARDIEN

La scène se passe dans une grande cuisine pavée de grandes pierres plates irrégulières. C'est dans un pays moins rigoureux que le nôtre et l'on fait encore usage de la grande cheminée où le feu de l'âtre éclaire de sa flamme tout un côté des choses et des personnes environnantes. Une grande fenêtre plus large que haute et qui peut être voilée par des rideaux qui se tirent à droite et à gauche, laisse entrer la lumière du dehors qui se mêle à celle du foyer. On voit en haut qu'il n'y a pas de plafond, et l'on peut compter les poutres et les solives qui supportent le plancher de l'étage supérieur. On aperçoit la grande table recouverte d'une nappe qui retombe jusqu'à terre, et sur le coin de laquelle est un pot à eau et une tasse. Une table de toilette est près de la fenêtre, et avec la grande chaise à bras et à dossier très haut, ce sont les seuls meubles visibles. La maîtresse du logis, tout endimanchée, est allée à l'église; mais, avant de partir, elle a préparé un bon repas pour son retour, et la belle volaille, bien rôtie, a été laissée près du feu, à la garde du mari, pendant l'absence de madame. Le parfum délicieux du rôti, la douce chaleur du foyer, le confortable de la grande chaise, ont peu à peu amolli le gardien qui s'est endormi comme un bienheureux, le sourire sur les lèvres, et qui rêve probablement au bon dîner qu'il va faire. Pendant que le chat s'amuse sous la table, Finaud, le petit chien, profite de la négligence du gardien, il saisit le bout d'une aile de la volaille qu'il entraîne avec le plat, pour la faire refroidir et s'en régaler. C'est à ce moment que madame revient, et sa stupéfaction est si grande qu'elle laisse échapper son parapluie et montre un visage plein d'indignation qui contraste singulièrement avec celui bien réjoui du mauvais gardien.

Sans doute, le premier moment de stupeur passé, les cris de la dame réveillèrent le négligent et il s'empressa tout honteux de chasser le chien et de sauver le morceau en danger; mais "il était temps".

Nous savons bien que tous les élèves ne réussiront pas également bien. Ce que l'on peut exiger et obtenir, c'est que tous fassent un effort pour s'exprimer par écrit et raconter ce qu'ils ont compris. Il faut, comme nous

l'avons dit souvent, être très encourageant dans la correction, faisant tout d'abord ressortir ce qui est bon dans leur travail, et aidant ensuite à corriger ce qui est par trop défectueux. C'est par ce moyen que l'élève, peu à peu, fait des efforts renouvelés qui amènent une plus grande habileté.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

Make a simple sentence about the picture. The picture is fine.

That is a cheap sentence, a hackneyed sentence.

Is it not right? Oh, it is quite right, quite correct but all the same it is cheap, cheap, cheap, it is hackneyed.

Please sir, what do cheap and hackneyed mean? Cheap means inexpensive, not dear, do you understand? No, sir, I don't understand cheap, dear, inexpensive.

Well there was a time, which I remember, when potatoes were sold at for from fifteen to twenty-five cents a bushel; in those far off days the price fifteen cents was cheap and twenty-five cents was dear, now potatoes cost a dollar and twenty cents a bushel; they are not cheap, they are very far from cheap, they are dear, very dear, extraordinarily dear, extremely dear, excessively dear. Thank you, sir, I understand the words: dear and cheap perfectly; now please explain *hackneyed*. Hackneyed is not so easy to explain as cheap and dear. It means banal, common, used by any body and every body.

I understand, sir; you say that my sentence, "The picture is fine", is cheap, is hackneyed, and you mean by these words, that it is so simple, so easy, so common, that any one could make it; am I right, sir? You are perfectly right. Now give me another simple sentence. It is in the *Enseignement Primaire*. Very good, give me another. It is printed in the *Enseignement Primaire*. All right, give me another. It is printed in black.

Another, if you please? It is printed on special paper.

One more, please? It is printed on glazed paper.

You say the picture is fine, that it is in the *Enseignement Primaire*, that it is printed in the *Enseignement Primaire*, that it is printed in black, that it is printed on special paper, that it is printed on glazed paper, now join all these sentences into a single statement. Printed in black, on special glazed paper, there is a fine picture in the *Enseignement Primaire*. Very

good, now make another single statement with the same sentences. In the *Enseignement Primaire*, there is a fine picture, printed in black, on special glazed paper.

Make another? There is, in the *Enseignement Primaire*, a fine picture, printed in black, on special glazed paper.

Make another? There is a fine picture, printed in black, on special glazed paper, in the *Enseignement Primaire*.

Make another? In the *Enseignement Primaire*, there is a fine picture, in black, on special glazed paper.

Make another simple sentence about the picture. In the picture, there is a man.

Another? There is a bench in the picture.

Another? The bench in the picture has a back.

Another? The bench has an arm.

Has it not two arms? I see only one.

That is true but don't you know that it has two arms? No, I don't know that it has two arms.

Did you ever see a bench with no arms? Oh, yes sir, I have seen numbers of benches without arms.

Have you ever seen a bench with two arms? Yes, sir, I have seen numbers of benches with two arms.

Have you ever seen a bench with one arm? I have often seen a bench with only one arm; it is what we call a couch, sir. You are right, I had not thought of a couch.

Has a couch an arm like the arm of the bench in the picture? No, a couch has not an arm like the bench in the picture.

What is the difference between the arm of a couch and the arm of the bench in the picture? The arm of a couch is rounded and there is no angle at the place where the arm joins the back of the couch, while the arm in the picture is straight and there is apparently an angle at the place where the arm and back of the bench are joined.

Is the bench an ordinary wooden bench? No, sir, it is a fine bench with a leather covered seat and back.

How many arms do you think has the bench in the picture? I see only one, but I think it has two.

Is the man, in the picture sitting or standing? He is sitting.

He is sitting on what? He is sitting on the bench.

Make a sentence of all that you have said about the man and the bench. Sitting on fine bench of which the back and seat are covered with leather there is a man. *Or*, there is a man sitting on a fine bench, the back and seat of which are covered with leather. *Or*, on a fine bench, of which the back and seat are covered with leather, there is a man. *Or*, a man is sitting on a fine bench, which has a leather seat and back. *Or*, on a fine bench with a leather seat and back, a man is sitting.

Very good indeed. Is the man old or young? It is a hard to say, I think he is neither. Perhaps, sir, he is an old young man, or a young old man.

How old do you think him? Really sir, I cannot guess his age.

Try? Well, sir, his age is between thirty-five and fifty-five years; perhaps he is forty-five. That is a good guess.

What is the man? He is a dude, of course.

Why do you say he is a dude? Because he has on dude's trousers?

Dude's trousers what do you mean? I mean that his trousers are turned up.

Why do you say that turned up trousers are dude's trousers? Because you told us so in one of your previous lessons.

What is his business? I have no idea what his business is.

What is he doing? He is reading.

What is he reading? He is reading a book.

What is the book about? It is about giant tomatoes.

How do you know that it is about giant tomatoes? Why sir, it is on the cover of the book?

Is the word tomatoes on the cover? Not the whole word, but the letters *Tom*, and there is a picture of a big tomato.

You are quite right, but do you think that what you see is the title of the book. Yes, sir, I do.

Take a book and open it; on which side of you is the title? It is on the left side.

The title of a book is therefore on which cover? It is on the left cover.

On which cover of the book in the man's hands are *Giant Tomatoes* to be seen? On the right cover.

Are the words *Giant Tomatoes* the title of the book? No, sir, they are not.

What are they? I don't know what they are?

They are an advertisement of a man who sells seeds of big tomatoes.

Now what is the book about? I suppose it is about seeds and plants for gardens. You are a clever boy.

A book telling where seeds and plants for gardens may be bought is what? Is it a seed catalogue? It is; it is a seedman's catalogue, or a nurseryman's catalogue or a catalogue of garden seeds and plants.

On the man's knees what is there? There is a bundle on the man's knees.

How is the bundle tied? It is tied with strong twine.

How will the man carry the bundle when he stands up? He will carry it by means of a patent handle through which the twine has been passed.

On the bench by the side of the man what do you see? I see a garden hose on the bench by the side of the man. Is the hose stretched out to its full length? No, it is not stretched out to its full length.

Is it rolled up? Yes, it is rolled up.

What prevents it from unrolling? It is tied in two places and cannot unroll.

Is the end of the hose which is resting against the man's coat rolled like the rest of the hose? No the end resting against the man's coat is not rolled like the rest of the hose.

Why is it not rolled like the rest of the hose? It is not rolled like the rest of the hose because it is not flexible.

What do you mean by flexible? By flexible I mean that can be bent easily without breaking.

Very good. Is the hose flexible? Yes it is flexible.

Why is it flexible? Because it is made of rubber.

What is the end which you say is not flexible called. I don't know what it is called.

Well it is called the *nozzle*. The word *nozzle* come from *nose*.

Why is the nozzle not flexible? It is not flexible because it is made of metal.

Might it not be made of metal and be flexible? Yes, it might, if it was made of very thin metal.

Of what metal is the nozzle made? *Or*. What metal is the nozzle made of? It is made of brass.

Resting partly on the seat and partly on the hose what are there. Resting partly on the seat and partly on the hose are the handles of two garden tools.

What are the names of the garden tools which you have mentioned? I don't know their names.

Well, the one with the flat handle is a garden hoe, the other is a lawn-mower.

What is a lawn-mower, sir? A lawn-mower is a machine for mowing or cutting the grass on a lawn.

What is a lawn? A lawn is a level piece of ground in front of a house or close to it, covered with grass. On the ground near the man's foot what is there? There is an oil-can with something tied round it. Give a short description of the picture. This is a picture of a middle-aged man sitting on a bench reading a nurseryman's catalogue and evidently waiting for a train. It is apparent that he is a city man, but it is summer time, and his family has gone to the country, whither he is now wending his way. The book of tickets in his left-hand shows that he travels in to the city in the morning, and out to the country at night. It is easy to see that he takes an interest in gardening; the catalogue, hose, and garden tools prove this. His trousers may indicate that he is a dude, but the oil-can shows that he is not an out and out specimen of the dandy class.

J. AHERN

DOCUMENTS SCOLAIRES

Congrès de Commissaires d'Ecoles à Fraserville

Jeudi dernier, 7 septembre, la jolie et coquette cité de Fraserville voyait se réunir en grand nombre dans son enceinte MM. les Commissaires d'écoles et Secrétaires-trésoriers des districts d'inspection de MM. Z. Dubeau, J.-A. Chabot et H. Nansot. Un grand nombre de MM. les Curés des paroisses de ces districts avaient bien voulu se joindre à MM. les Commissaires de leurs paroisses. Nous nous rappelons avoir vu, entr'autres, MM. les Curés des trois paroisses de Fraserville, MM. les Curés de Cacouna, St-Arsène, St-Hubert, St-Modeste, St-Honoré, N.-D. du Lac, St-Louis du Ha! Ha!, St-Alexandre, St-Fabien, Ste-Anne-de-la-Pocatière et d'autres que nous ne nous rappellons pas.

MM. les Commissaires de Fraserville donnaient gracieusement l'hospitalité au Congrès dans la Salle Dubé qu'ils avaient fait orner avec goût et dans laquelle tous les invités ont trouvé avec plaisir tout le confort désirable. MM. les Commissaires et leur dévoué secrétaire-trésorier méritent certainement des félicitations pour leur zèle et des remerciements pour le soin qu'ils ont pris de bien recevoir leurs hôtes.

A 1½ hre prenaient place, sur l'estrade, Sa Grandeur Monseigneur Roy, archevêque de Sélucie; l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, monsieur Cyrille-F. Delâge; Monsieur C.-J. Magnan, Inspecteur général; MM. les députés L.-E. Parrot, A. Stein et Chs Gauvreau; MM. les curés Roy de St-Patrice, Thibaudeau, de St-François-Xavier, Vézina, de St-Ludger; Monsieur le maire Fortin, et les trois inspecteurs des districts prenant part au Congrès. Monsieur l'inspecteur H. Nansot, qui préside, ouvre la séance en demandant à Sa Grandeur Monseigneur Roy de faire la prière, et, immédiatement après, la parole est donnée à monsieur le Curé de St-Patrice qui, en son propre nom et au nom de monsieur le maire Fortin, souhaite en termes délicats et heureusement choisis la plus cordiale bienvenue aux personnages distingués qui l'entourent sur l'estrade et à tous les membres du Congrès, et il fait des vœux pour que le Congrès porte les meilleurs fruits.

Monsieur l'inspecteur Nansot

Monsieur l'inspecteur Nansot prend ensuite la parole et exprime, au nom de toute l'assemblée, des sentiments de gratitude à Monseigneur Roy, à l'honorable Surintendant, à monsieur l'Inspecteur général et à tous les personnages distingués qui ont bien voulu laisser leurs occupations pour venir au milieu de nous. C'est un grand honneur qu'ils nous font, et l'intérêt qu'ils veulent bien prendre à notre assemblée est un précieux encouragement. Un télégramme de l'honorable Secrétaire provincial, nous fait part de son regret de ne pouvoir être avec nous, une affaire très importante l'ayant retenu au dernier moment; mais il est avec nous de cœur et nous souhaite plein succès.

Puis s'adressant à l'assistance, M. Nansot continue: "Votre grand nombre, MM. les Commissaires et Secrétaires-trésoriers, le grand nombre de MM. les Curés qui ont bien voulu se joindre à nous, nous sont un gage assuré que le Congrès portera des fruits. Nous voyons ici, et sur l'estrade et dans la salle, ce que chaque page de notre histoire nous montre: l'union étroite de l'autorité civile et de l'autorité religieuse, union qui a toujours fait notre force et qui en s'affirmant ici une fois de plus, nous fait augurer que le progrès scolaire constaté surtout depuis une quinzaine d'années va s'accroître encore dans notre région à la suite de ce congrès."

"MM. les Commissaires, vous êtes les mandataires des pères de familles de vos municipalités et vous devez avoir à cœur que les écoles sous votre contrôle marchent dans la voie du progrès et donnent des résultats pratiques. Que faut-il pour cela? Simplement que la maison d'école soit confortable et que la personne choisie pour y enseigner ait les qualités requises. C'est à vous, MM. les Commissaires, d'y voir et de prendre les moyens de procurer cet avantage à chaque arrondissement."

Il y a, dit l'inspecteur Nansot, un grand progrès accompli dans le comté de Témiscouata qu'il visite, et, depuis 12 ans, il a relevé dans ses rapports la construction de 108 maisons neuves

pour remplacer les vieilles cabanes qui servaient d'écoles auparavant. Le même progrès pourrait certainement être signalé dans les districts de MM. Chabot et Dubeau.

"Certes tout n'est pas parfait, il y a encore beaucoup à faire. Vous continuerez, MM. les Commissaires, à marcher dans cette voie progressive, et, malgré les faibles ressources de notre région, la générosité suppléera et nous arriverons à avoir partout de bonnes écoles, spacieuses, bien aérées et bien éclairées, où les enfants seront à l'aise pour travailler. Le progrès des élèves en sera favorisé, car le travail est rendu plus facile et devient agréable, lorsqu'on est à son aise pour l'accomplir."

"Avec la maison confortable, il faut l'institutrice compétente. Notre personnel enseignant se perfectionne: on comprend mieux le rôle du maître ou de la maîtresse à l'école; les méthodes s'améliorent et l'on s'applique à provoquer le travail personnel intelligent de l'élève. Le résultat c'est que les enfants s'intéressent davantage à l'école, qu'ils l'aiment et qu'ils en profitent.

"Efforcez-vous donc, Messieurs, d'avoir toujours de bonnes institutrices, et lorsque vous les avez, faites votre possible pour les conserver. Au besoin, ne reculez pas devant le sacrifice de quelques piastres pour conserver une bonne institutrice; le bien qu'elle fait à vos enfants est inappréciable. On rétribue mieux les institutrices depuis quelques années; je félicite les municipalités qui se sont montrées généreuses; et je presse vivement celles qui tirent un peu de l'arrière, de marcher sur leurs traces. Pour vous donner une idée du progrès accompli, je vous dirai que dans mon district d'inspection, le salaire moyen des institutrices était de $84.00 en 1904 et qu'il est de $149.00 en 1916. Il faut évidemment, pour ne pas exagérer le progrès, tenir compte de la valeur relative de l'argent qui n'est pas aujourd'hui ce qu'elle était il y a douze ans."

Monsieur Nansot rappelle encore l'importance de rencontrer l'inspecteur à sa visite. Ce n'est pas un être désagréable qui vient pour trouver des défauts partout et faire des reproches; il vient surtout pour encourager et rien ne lui fait plus de plaisir que de rencontrer les Commissaires pour leur signaler les efforts qu'ils ont faits en vue du progrès et les féliciter. Il rappelle encore l'important devoir de visiter les écoles deux fois chaque année. Cette double visite est facile à faire, soit avec l'inspecteur, soit avec monsieur le Curé, en les accompagnant. "Dans cette visite, vous voyez par vous-mêmes si la marche de l'école est bonne, et vous êtes renseignés sur la valeur de l'enseignement donné; cela vous permet de juger de la compétence de l'institutrice."

L'inspecteur Nansot parle encore du devoir d'employer des livres approuvés, et de l'uniformité nécessaire dans chaque municipalité. Il demande aussi que l'on mette dans chaque école, pour l'usage de l'institutrice, une série des livres adoptés. S'adressant à MM. les Secrétaires-trésoriers, il leur rappelle que leur devoir est d'éclairer MM. les Commissaires, de les renseigner dans leurs délibérations et, s'ils le veulent, ils sont véritablement l'âme de la Commission scolaire, une aide précieuse pour les Commissaires, et alors tout marche bien.

M. Nansot termine en s'adressant à MM. les Curés: "Ils me permettront bien, dit-il, quoique je n'aie pas mission pour cela, de les féliciter du zèle qu'ils apportent à s'occuper de leurs écoles; de les remercier du bon accueil qu'ils font toujours à l'inspecteur. Ce bon accueil est un puissant encouragement, et l'accord qui nous fait travailler ensemble à la bonne direction des écoles produit, sur un théâtre plus restreint, ce que nous voyons plus en grand ici: l'union de l'autorité religieuse et de l'autorité civile pour promouvoir le progrès; union qui a toujours fait, qui fait encore actuellement et qui fera toujours, je l'espère, notre force pour le maintien de notre nationalité, de nos droits et de l'honneur de notre race dans le beau pays que nous ont légué nos ancêtres."

L'honorable C.-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique

La parole est ensuite à l'honorable Surintendant de l'Instruction publique. Monsieur Cyr.-F. Delâge dit le plaisir qu'il éprouve à assister pour la première fois à un congrès de Commissaires; il est heureux que ce Congrès soit tenu dans la ville où s'est écoulée une partie de son enfance et à laquelle le rattachent de chers souvenirs. Il fait un éloge de son prédécesseur, l'honorable Boucher de LaBruère, qui a favorisé ces congrès de Commissaires depuis 1912 et il s'efforcera de les continuer avec tout le zèle possible, persuadé qu'il est de leur importance. "Messieurs, dit-il

ensuite, en s'adressant aux Commissaires, vous avez entendu l'appel, vous y avez répondu en grand nombre, croyant avec raison qu'il est bon, qu'il est utile, qu'il est nécessaire de se réunir ainsi pour étudier la grande question de l'éducation. Je vous adresse mes félicitations les plus chaudes, mes remerciements les plus sincères." M. le Surintendant rappelle ensuite que "l'éducation a toujours été la grande préoccupation des peuples civilisés. Le nôtre ne s'en est jamais désintéressé. Faisons un court pèlerinage au berceau de nos origines: nous voyons que les pionniers de la civilisation chrétienne et française sur la terre canadienne, en même temps qu'ils emmenaient avec eux les germes d'un peuple nouveau, se faisaient accompagner par des hommes et des femmes qui avaient pour mission spéciale d'instruire la nouvelle génération. Saluons, Messieurs, saluons les Jésuites, les Récollets, les Prêtres du Séminaire des Missions étrangères, Monseigneur de Laval, les Prêtres de St-Sulpice, la Mère Marie-de-l'Incarnation, la Mère Bourgeois et tous leurs dévoués collaborateurs. Saluons-les avec amour, respect et reconnaissance!"

"Alors nous voyons surgir les établissements d'éducation qui se sont développés depuis considérablement, où s'est formée, se forme et se formera toujours une élite intellectuelle et morale, notre force dans le passé comme dans le présent, notre sauvegarde dans l'avenir."

"L'éducation sera notre salut, dit encore l'honorable Surintendant, parce que nous avons un système scolaire qui a subi l'épreuve du temps et qui est capable, bien appliqué, de donner satisfaction à toutes les parties intéressées."

"Notre système scolaire a pour objet immédiat l'enfant, l'avenir, l'espoir de la famille et de la patrie."

"A peine le cercle de la famille s'est-il agrandi que l'enfant demande la nourriture corporelle, et elle lui est donnée généreusement; c'est un de ses droits. Mais il sent bientôt d'autres appétits; il ne se nourrit pas seulement de pain. Son intelligence, son cœur, son âme crieront à leur tour et il demandera à la famille, à l'Église, à l'État le pain de l'intelligence. La famille, l'Église et l'État répondant à sa demande lui fourniront des aliments, un enseignement qui lui donnera la lumière et la force nécessaires pour sortir de l'état d'ignorance dans lequel il se trouve."

"Tout système scolaire doit respecter les droits de la Famille, de l'Église et de l'État; le maître les respecte; c'est la triple base sur laquelle il repose."

"L'Église a compris son rôle; elle a été la grande initiatrice depuis notre origine jusqu'à nos jours; elle a voulu sortir toujours le peuple de l'ignorance et vous la trouvez ici, posant la pierre angulaire d'une école, d'un collège; là, remplissant le rôle modeste d'instituteur. Bref, toujours et partout, payant de sa personne et de ses deniers pour promouvoir cette importante question de l'éducation, donnant en toute occasion, comme le fait en ce moment Sa Grandeur Monseigneur Roy, sa haute approbation et le puissant stimulant de sa présence à nos tentatives, à nos efforts. Sous ce rapport, honneur et reconnaissance à l'Église catholique canadienne."

"L'État a compris son rôle, il a secondé l'effort de la famille, le zèle, le dévouement de l'Église. L'harmonie a régné jusqu'à présent entre ces deux grandes puissances et vous avez pu en constater les résultats excellents. Qu'il en soit longtemps encore, toujours ainsi!"

"La famille aussi comprend son devoir et elle l'accomplit, éclairée par l'Église, aidée par l'État."

....."Pour diriger l'enseignement dans notre province, nous avons le Conseil de l'Instruction publique; corps composé d'hommes d'Église et d'hommes d'État qui nous donnent le touchant spectacle de la concorde et de l'union pour travailler dans l'intérêt de la famille, de l'Église et de l'État. C'est une personne morale qui a des droits et des obligations, une mission à remplir, un rôle à jouer et qui compte sur votre concours, MM. les Commissaires. Vous ne le lui refuserez pas."

"Les pères de famille sont allés frapper à votre porte, ils vous ont demandé de vous dévouer pour la chose publique, ils vous ont élus pour diriger leurs écoles. Vous avez accepté un mandat modeste en apparence, mais des plus importants en réalité. Ne négligez rien, MM., dans l'accomplissement de vos devoirs; retenez les services d'un bon secrétaire-trésorier qui sera la cheville ouvrière de votre Commission; engagez de bons instituteurs et de bonnes institutrices, payez leur un salaire raisonnable pour qu'ils puissent vivre et faire honneur à leur position. Ils sont vos auxiliaires, ceux de l'Église et de l'État, qui leur demandent de former l'intelligence et le cœur des

enfants; leur rôle est important et plein de responsabilité; soutenons-les en leur accordant respect, confiance, encouragement.

"Que vos maisons d'école aient un aspect agréable pour que l'enfant s'y plaise; que le terrain soit planté d'arbres, qu'il ait aussi un mai flottant dans les jours de fête le drapeau britannique et celui de la France, confondus dans nos cœurs, comme ils le sont en ce moment sur les champs de bataille; vous enseignerez par là aux enfants, la fidélité au passé et la loyauté au présent."

"Si vous agissez ainsi, n'ayez crainte, Messieurs, la génération qui sortira de vos écoles sera une génération chrétienne, saine, morale, notre gloire, notre récompense, qui comme celle d'hier, jouera un beau rôle dans cette province de la Confédération."

Monsieur le Surintendant adresse ensuite des félicitations et des remerciements aux inspecteurs Chabot, Dubeau et Nansot qui ont organisé le Congrès; ils les félicite du zèle et du dévouement qu'ils apportent dans l'accomplissement de leurs devoirs; puis il termine en disant que le bon vouloir et le zèle de tous à accomplir le devoir fera que "notre Province conservera sa place au point de vue éducationnel; notre nationalité vivra, le grand et difficile problème de sa survivance sera résolu." "Et vous, Messieurs, qui aurez contribué à ce beau résultat, vos noms seront gravés sur un monument plus durable que la pierre ou l'airain, dans l'âme de vos enfants."

Des applaudissements enthousiastes couvrirent les dernières paroles de ce remarquable discours.

Monsieur C.-J. Magnan, Inspecteur général

Monsieur l'Inspecteur général s'est levé à son tour pour accomplir la tâche qui lui incombait, celle de préciser le rôle des Commissaires d'écoles, de leur démontrer la place qu'ils occupent dans la hiérarchie scolaire.

"Vous êtes, dit monsieur Magnan, les représentants des pères de familles, les mandataires des contribuables, des commissaires d'écoles catholiques, les auxiliaires de l'autorité paroissiale dans l'œuvre de l'éducation. C'est à vous qu'incombe aussi, de par la loi, la tâche de l'administration des écoles; et cette administration s'étend non seulement aux constructions scolaires, mais aussi, et surtout, au choix des instituteurs et institutrices; vous avez le contrôle de la mise en opération du programme d'études."

Après avoir rappelé l'importance de l'école primaire, "l'école de tous", au point de vue national, religieux et économique, monsieur Magnan rappelle les devoirs des Commissaires qui ont pour mission d'assurer l'efficacité des écoles placées sous leur contrôle, et précise avec autant de tact que de vigueur les points faibles et les lacunes que son expérience d'éducateur lui permet de souligner d'une façon tout à fait captivante.

Le tableau que l'Inspecteur général trace de la "Commission scolaire modèle" impressionne vivement l'auditoire qui écoute avec non moins d'attention et d'intérêt le procès pittoresque du "mauvais commissaire".

La commission scolaire modèle se réunit assez fréquemment et délibère sur des sujets indiqués sur un "ordre du jour" préparé à l'avance par le secrétaire qui s'est concerté avec le président. Au cours de la séance, on ne s'occupe que de questions scolaires, on discute peu mais bien, et l'on décide en temps opportun de procéder sans retard aux améliorations urgentes. Les Commissaires soucieux de leurs devoirs ont un "bon esprit", ils favorisent le vrai progrès. Ils se font un devoir de bâtir, sans luxe mais sans mesquinerie, des écoles spacieuses et pourvues de tous les accessoires utiles au succès des élèves. Ils s'appliquent particulièrement à chercher des institutrices compétentes et à les garder en place, une fois trouvées. Pour cela il ne recule pas devant l'augmentation raisonnable des traitements.

Ici, M. Magnan, après avoir fait le portrait de la "bonne institutrice", réclame pour elle, en termes émus, de la générosité, de la bonté, de la sympathie; il fait une analyse vivante du salaire de $125.00, de $150.00, de $175.00, que reçoivent encore un grand nombre d'institutrices des comtés de Témiscouata, Kamouraska et L'Islet. Le coût de la vie est tel aujourd'hui qu'avec un salaire de $125.00 ou de $150.00, une institutrice est dans un état voisin de la gêne.

L'Inspecteur général, documents en mains, établit que dans les trois districts d'inspection qui renferment les comtés de Témiscouata, Kamouraska et L'Islet, une municipalité paya un

salaire de $100.00 à $125.00 en 1915-16; douze, un salaire de $175.00 à $200.00; une, un salaire de $200.00, et trente-quatre, un salaire de $150.00 à $175.00 M. Magnan a engagé fortement les Commissaires à porter les traitements à $200.00, afin de mériter les quatre primes spéciales accordées aux municipalités qui paient ce minimum. Ces primes, dans quelques cas, sont supérieures au montant déboursé par la commission scolaire pour augmenter les traitements.

Voici les montants payés aux trois comtés par le Département de l'Instruction publique, sous forme de primes pour augmenter des salaires:

En 1915 —	Témiscouata	$3,210.80.
	Kamouraska	2,125.06.
	L'Islet	2,584.03.
Total de 1915 pour les trois comtés		$7,919.89.
Total de 1916 pour les trois comtés		9,061.04.
Total pour les 2 dernières années		16,980.93.

On voit que si les municipalités ont augmenté leurs contributions en faveur des écoles, le Gouvernement s'est pas laissé vaincre en générosité; le tableau suivant fourni par M. l'Inspecteur général en fait foi:

En 1913-14, l'augmentation des contributions scolaires des municipalités de Témiscouata, Kamouraska et L'Islet, a été de $12,922.00

Les primes du gouvernement pour augmentation des salaires ont été au montant de 7,919.00

Les allocations de tout genre du Gouvernement se sont élevées, en 1915,

à	$12,936	pour Témiscouata;
à	11,796	" Kamouraska;
à	5,010	" L'Islet.
Soit un total de	$29,742	pour les trois comtés.

Le Gouvernement a aussi accordé les montants suivants pour constructions scolaires:

Témiscouata	$20,683.
Kamouraska	16,970.
L'Islet	5,810.
Total	$43,463.

Les municipalités ont donc reçu une aide généreuse du Gouvernement; à elles de faire encore de nouveaux sacrifices pour mettre nos écoles primaires sur un pied de réelle efficacité.

M. C.-J. Magnan rappelle aussi aux Commissaires que ce n'est que dans des cas spéciaux qu'il convient d'avoir recours au Gouvernement; les municipalités doivent administrer leurs écoles à même leurs propres revenus, et non toujours avoir recours à l'État pour des dépenses qui rélèvent d'elles-mêmes.

L'Inspecteur général a aussi touché un point important concernant l'administration des écoles: l'habitude de laisser chaque arrondissement à ses propres ressources pour la construction des écoles est contraire à l'esprit de notre loi qui veut que toute la communauté supporte le fardeau des dépenses, venant ainsi en aide aux arrondissements moins favorisés.

En signalant aux Commissaires les graves inconvénients du changement fréquent des institutrices, M Magnan a démontré, à l'aide de statistiques scolaires de la région que, si un petit nombre d'élèves atteignent la 4e année du cours élémentaire, c'est que dans bien des municipalités on change d'institutrice dans la majorité des écoles de la localité. Il a aussi conseillé d'ouvrir des écoles spéciales de garçons dirigées par des hommes, et d'encourager l'enseignement de l'agriculture au moyen des jardins scolaires.

En terminant ses remarques, M. l'Inspecteur général fait un pressant appel à la bonne volonté et au patriotisme des Commissaires en faveur de l'instruction publique. Il leur recommande de se concerter avec le curé de la paroisse, afin de recruter un personnel enseignant non seulement

compétent au point de vue professionnel, mais offrant aussi toutes les garanties au point de vue moral.

Monsieur Magnan reprend alors son siège au milieu des applaudissements prolongés de l'auditoire.

M. S. Riou, président de la Commission scolaire de Fraserville

La parole est ensuite donnée à monsieur S. Riou, président des Commissions de Fraserville. Monsieur Riou dit tout d'abord que c'est avec le plus grand plaisir que la Commission scolaire de Fraserville donne l'hospitalité à tous les membres du Congrès et qu'elle se trouve très honorée de recevoir une assemblée composée de personnes si distinguées. Puis il donne à MM. les Commissaires d'écoles d'excellents conseils sur la manière de s'y prendre avec tact et habilité pour ne pas rencontrer, dans leurs entreprises, trop d'opposition de la part des contribuables.

Monsieur L.-E. Parrot, M.P.P.

Monsieur le député de Témiscouata, le docteur L.-E. Parrot, est ensuite invité à adresser quelques mots. Après un mot aimable a l'adresse de Monseigneur Roy qui autrefois fut son professeur au Séminaire, il rappelle à MM. les Commissaires que la politique n'a rien à faire dans les demandes de secours que l'on adresse par son entremise au Gouvernement. Il ne s'agit pas pour lui de faveurs à accorder à des partisans, mais de secours à apporter dans les choses publiques à accomplir, lorsqu'il y a réel besoin; le Gouvernement est le serviteur de tous.

M. le Député fait remarquer qu'un usage établi presque partout est malheureusement en opposition avec l'esprit de la loi: on laisse à chaque arrondissement le fardeau de construire et d'entretenir sa maison d'école à ses frais, tandis que toute la municipalité devrait concourir à la construction et à l'entretien de toutes les écoles. Car avec le principe du "chacun pour soi", les arrondissements pauvres sont dans l'impossibilité d'avoir de bonnes écoles. Il est donc à espérer que l'on saura à l'avenir repartir avec plus d'esprit social les dépenses à encourir pour les besoins scolaires.

La parole chaude et vibrante du Dr Parrot a été très goûtée et très applaudie.

Monsieur Z. Dubeau, inspecteur d'Écoles

Monsieur l'inspecteur Dubeau appelé ensuite à adresser quelques mots, attire l'attention des commissions scolaires sur l'avantage qu'il y a pour elles à profiter des quatre primes accordées par le Gouvernement à celles qui paient de bon salaire. Il parle aussi de l'importance des jardins scolaires pour intéresser les enfants à la culture et leur donner le goût de la terre qui fait vivre son maître laborieux et le rend l'homme le plus libre et le plus indépendant du monde. Il engage fortement les commissaires à procurer un petit morceau de terre cultivable à chacune de leurs écoles pour y faire un jardin scolaire.

Monsieur A. Stein, M.P.P.

Monsieur A. Stein, député de Kamouraska a bien voulu accepter d'adresser quelques mots à son tour.

Commençant par exprimer le plaisir qu'il éprouve de se trouver à cette réunion, il ajoute que c'est le devoir d'un député de seconder les efforts des Commissaires et des Inspecteurs d'écoles. Monsieur Stein qui est avocat ne pourra pas être accusé d'avoir cherché son avantage, car il a plutôt parlé contre ses intérêts; mais il a voulu être utile à tous. Il félicite toute l'assemblée de ce que depuis 1902 la diminution des procès scolaires a sans cesse été en s'accentuant au grand bénéfice des contribuables qui peuvent par cette économie sage être plus en mesure de pourvoir aux besoins de leurs écoles. MM. les commissaires apportant plus de tact dans l'accomplissement de leurs devoirs, les difficultés sont plus rares, la paix et l'harmonie règnent et les avocats en souffrent.

Monsieur Stein a été très applaudi et le méritait.

—Il était temis!

(Voir la "Rédaction à la petite école", au chapitre de la Méthodologie, présente livraison)

Monsieur J.-A. Chabot

Monsieur l'inspecteur Chabot à son tour a dit quelques mots très pratiques sur la tenue de la classe, la nécessité de la pourvoir de bons tableaux noirs, de bien outiller l'institutrice pour que son enseignement soit plus efficace. Il rappelle que les changements trop fréquents sont une cause du peu de progrès que l'on déplore en certaines municipalités. Il dit aussi avec quel tact et quelle délicatesse il faut traiter les institutrices, même pour les congédier. Il rappelle enfin qu'il faut absolument demander l'autorisation avant d'engager une personne non diplômée et non pas demander cette autorisation après que la personne est engagée et a commencé la classe.

Sa Grandeur Monseigneur Roy

Sa Grandeur Monseigneur Roy, après avoir assisté avec le plus grand intérêt à cette longue séance, a bien voulu couronner l'œuvre en prenant la parole. La grande clarté, l'éloquence persuasive qui caractérisent la parole de Sa Grandeur ont produit une vive impression sur les auditeurs. Monseigneur P.-E. Roy dit d'abord avec quel intérêt il avait écouté les remarques de M. l'Inspecteur général, et demanda aux Commissaires de mettre en pratique la belle et utile leçon qu'il venait de leur donner. Puis Sa Grandeur pria les commissaires de ne jamais oublier qu'ils sont catholiques, et cette pensée doit les soutenir pour accomplir leurs devoirs en hommes consciencieux.

"MM. les commissaires, vous n'avez pas recherché la charge qui pèse sur vos épaules, vous l'avez acceptée, vous devez avoir à cœur de l'accomplir avec conscience. Dieu vous associe à l'une des plus belles fonctions de l'ordre naturel; vous partagez l'autorité des pères de familles qui se reposent sur vous en grande partie dans la responsabilité qu'ils ont de veiller à l'éducation de leurs enfants. L'école qui est sous votre contrôle est pour l'enfant une place aussi importante que la maison paternelle dont elle doit être comme un prolongement.

Vous devez donc voir à ce que l'institutrice à qui vous confiez cette école soit une mère pour les enfants. Il ne faut donc pas faire les engagements à la légère, mais s'assurer tous les moyens possibles que la personne à qui seront confiés pendant de longues heures chaque jour, le corps et l'âme des enfants, est une personne digne de confiance et possédant les qualités requises pour une charge si importante. On engage trop souvent les institutrices sans consulter le curé; c'est un tort puisqu'il s'agit de l'âme des enfants dont il a la charge en sa qualité de pasteur.

Quand vous avez engagé une institutrice digne de ce beau nom, donnez-lui toute votre aide, votre dévouement, votre sympathie, car elle mérite l'estime et l'encouragement. Son rôle est souvent ingrat, mais il est noble et beau. Ne changez pas d'institutrice quand elle est bonne; on change trop souvent à propos de rien. Rappelez-vous qu'une bonne institutrice n'est jamais payée trop cher.

Une chose déplorable que l'on rencontre encore trop souvent, ce sont les chicanes à propos de difficultés scolaires. Que de ruines entassées à cause de ces chicanes! On conserve des rancunes pendant des années et l'on n'arrive plus à se remettre d'aplomb à la suite de procès malheureux qu'on aurait pu éviter avec de l'entente. Discutez, Messieurs, il le faut, mais entendez-vous sans procès.

Demandez à Dieu de vous éclairer et de vous donner toujours le courage nécessaire pour accomplir une tâche qui vous a été imposée, que vous avez acceptée de bon cœur pour vous rendre utiles. Aimez cette tâche et efforcez-vous de l'accomplir avec zèle et avec ardeur."

Comme couronnement de ce Congrès Monseigneur implore la bénédiction de Dieu sur toute l'assemblée qui s'agenouille pleine d'émotion, et l'on se sépare avec la conviction d'avoir fait une œuvre qui favorisera grandement le progrès dans les affaires scolaires de la région.

Expositions scolaires agricoles et ménagères

Commencé à Saint-Casimir, comté de Portneuf, il y a à peine trois ans, le mouvement des expositions scolaires, section des jardins scolaires et des travaux ménagers à l'école, se propage rapidement.

Au cours de septembre dernier, plusieurs de ces expositions ont été tenues, entr'autres, à Sainte-Croix de Lotbinière, Montmagny, Saint-Casimir, Pont-Rouge, Neuville, Champlain, Saint-Léonard, St-Stanislas, St-Charles, etc., etc.

Nous reproduisons du *Devoir* du 19 septembre, le compte-rendu de l'exposition de Saint-Casimir.

Une Exposition scolaire agricole à Saint-Casimir

"Saint-Casimir, 17.—Samedi, c'était joyeuse fête à Saint-Casimir, comté de Portneuf.

L'agronome du comté, avec le concours des Frères de l'Instruction chrétienne, des Sœurs de la Providence et des institutrices, avait organisé une fort belle exposition des travaux ménagers et des produits des jardins et de la basse-cour, fruits des travaux des enfants au cours de l'année scolaire 1915-16.

Les nombreux et magnifiques exhibits du jardin scolaire expérimental de Saint-Casimir, des écoles de la paroisse et des environs étaient exposés avec beaucoup de goût dans le sous-sol de l'Académie des Frères de l'Instruction chrétienne.

Un grand nombre de visiteurs, parmi lesquels des étrangers de distinction, admirèrent les travaux des petits garçons et des petites filles et félicitèrent les parents de savoir ainsi encourager leurs enfants au travail de la terre.

A midi, les invités officiels étaient conviés à dîner chez les Frères de l'Instruction chrétienne. Et à 2 heures, dans la grande cour des élèves, eut lieu une réunion des enfants de la paroisse, des maîtres et maîtresses et des parents.

Au son joyeux de la fanfare de l'Académie des Frères de l'Instruction chrétienne de Grand'-Mère, une foule nombreuse se groupa au pied d'une estrade joliment pavoisée, sur laquelle avaient pris place le dévoué curé de la paroisse, M. l'abbé McCrea, M. J.-N. Miller, secrétaire du Département de l'Instruction publique et représentant le Surintendant, M. C.-J. Magnan, Inspecteur-général, MM. Savoie, Bouchard et Hansen, du Département de l'Agriculture de Québec, MM. Trudel et Morgan, du Département de l'Agriculture d'Ottawa, M. Gareau, ex-conférencier agricole, M. Foley, président de la Société d'agriculture du comté de Portneuf, le Révérend Frère Louis-Arsène, provincial des Frères de l'Instruction et plusieurs Frères de cette communauté, M. Jean-Charles Magnan, agronome et directeur des jardins scolaires, et plusieurs autres personnes dont les noms nous échappent.

M. Jean-Charles Magnan ouvrit l'assemblée en lisant à la foule les lettres et télégrammes reçus de sir Lomer Gouin, de S. G. Monseigneur Roy, archevêque de Séleucie, de monsieur Ed. Caron, ministre de l'Agriculture, et de monsieur Cyrille Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, exprimant leurs regrets de n'avoir pu se rendre à la fête et des vœux pour le succès de cette exposition scolaire.

Puis furent invités tour à tour à porter la parole. M. le curé McCrea, M. J.-N. Miller, délégué du Surintendant de l'Instruction publique, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, M. Gareau, expert en agriculture, M. Trudel, du Département de l'Agriculture d'Ottawa. Tous les orateurs exaltèrent l'œuvre éminemment éducatrice des jardins scolaires et des expositions scolaires agricoles. C'est par ces procédés d'enseignement que l'on intéresse les enfants de la campagne à la profession de leurs pères, la noble profession de l'Agriculture. Plusieurs des orateurs félicitèrent chaleureusement l'agronome du district de Portneuf qui, de concert avec la Commission scolaire de Saint-Casimir et les Frères de l'Instruction chrétienne, a donné à l'enseignement de l'Agriculture à l'école une solution pratique.

Monsieur Jean-Charles Magnan, agronome et directeur des jardins scolaires, termina l'assemblée en démontrant le but des jardins et des expositions scolaires.

C'est une œuvre d'éducation sociale et civique en même temps qu'une œuvre patriotique. Il cita des faits qui prouvent que, grâce au travail en commun des petits enfants sur le jardin scolaire, la jeunesse s'habitue à l'ordre, à l'observation et acquiert cette vertu civique importante: le dévouement au bien de la communauté, qui les force à sortir du sentier de l'égoïsme où chacun ne songe qu'à soi.

L'auditoire se dispersa au son joyeux de la fanfare, jetant dans l'air pur d'une belle journée d'automne les notes vibrantes de "O Canada!""

A l'exposition scolaire agricole tenue à St-Casimir le 16 septembre 1916

(Discours prononcé par Monsieur J.-N. Miller, Secrétaire du Département de l'Instruction publique et délégué du Surintendant)

En me levant pour répondre à votre bienveillante invitation, M. le Président, je dois d'abord exprimer mes remerciements à M. Jean-Chs Magnan pour ses bienveillantes paroles à mon sujet et faire part à cette assemblée des regrets qu'a éprouvés l'honorable M. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, d'avoir été empêché par des engagements antérieurs, d'accepter l'invitation qui lui a été faite de participer à la belle fête que l'on a organisée à l'occasion de l'exposition scolaire agricole à St-Casimir.

L'absence de M. le Surintendant me procure le grand honneur de le représenter en cette circonstance; mais il vous prive du plaisir que vous auriez eu de l'entendre, avec sa parole facile et chaleureuse, offrir ses encouragements et ses félicitations pour la belle œuvre qui se poursuit avec tant de succès dans cette paroisse.

Je me fais donc l'humble interprète de celui qui préside avec zèle aux destinées de l'Instruction publique dans notre Province en félicitant sincèrement les organisateurs de cette exposition scolaire agricole et tous ceux qui y ont pris part par leurs travaux. Le mérite en revient aux écoliers et à leurs dignes maîtres et maîtresses.

Il faut se faire une idée juste de ce qu'il convient entendre par jardin scolaire. L'objet immédiat n'est pas de cultiver des grains, des fleurs ou des légumes. Il est plus élevé que cela, car la fin à obtenir doit être de former des idées, de pourvoir à des travaux qui instruiront les enfants, tout en les récréant, qui leur feront comprendre la grandeur du rôle de celui qui cultive la terre, qui les porteront à apprécier, à aimer l'agriculture et à rester plus tard sur la ferme.

Le grand problème dans notre Province comme à beaucoup d'autres endroits, c'est d'empêcher le jeune homme de la campagne de céder aux attractions de la ville et de faire en sorte qu'il se contente de vivre à la campagne où il trouvera d'ailleurs profits et contentements.

C'est grâce à la formation que l'on inculquera aux élèves, par des leçons pratiques et agréables dans le jardin scolaire et en classe, que l'on arrivera à ce résultat.

C'est un travail de cette nature qui s'est pratiqué ici sous l'habile direction d'un jeune homme intelligent et dévoué qui se consacre à cette œuvre éminemment utile, M. Jean-Chs Magnan, et qui a déjà obtenu des résultats aussi satisfaisants que ceux dont nous sommes témoins aujourd'hui. Je lui offre mes plus chaudes félicitations et je ne doute pas que sa surveillance générale des jardins scolaires des diverses municipalités de la Province réussira à obtenir les mêmes succès dans un grand nombre d'autres endroits.

L'agriculture à l'école a eu des apôtres et certains noms se présentent naturellement à notre esprit lorsqu'on s'occupe de cette question. A M. O.-E. Dalaire, ancien instituteur et actuellement directeur de l'École de Laiterie de St-Hyacinthe, revient en grande partie l'honneur d'avoir éveillé l'attention publique sur ce mouvement, et il convient de lui en rendre hommage publiquement. J'ai vu avec plaisir son nom inscrit à la place d'honneur dans la salle de l'exposition, que nous venons de visiter et qui renferme des produits vraiment remarquables.

L'homme distingué qui a dirigé le Département de l'Instruction publique avant le Surintendant actuel, l' honorable M. B. de LaBruère, que nous avons eu le plaisir de rencontrer ici l'année

dernière, comprenait toute l'importance de cette question pour le plus grand bien de la population de notre belle Province. Aussi, dans ses rapports annuels à la Législature et dans ses discours, il ne manquait jamais d'en parler longuement et de l'encourager de toute son influence.

L'honorable Surintendant actuel a aussi donné des preuves de son attachement à la cause agricole et il ne manquera pas de continuer à tracer encore plus profondement le sillon si bien commencé par son digne prédécesseur, aidé qu'il sera par le travail intelligent des inspecteurs d'écoles qui se sont qualifiés en suivant des cours spéciaux à l'École d'Agriculture d'Oka, par l'encouragement du Ministère de l'Agriculture, le dévouement de son Directeur des jardins scolaires et aussi par la bonne volonté des commissions scolaires de la Province et du personnel enseignant.

M. Miller termine en remerciant M. Magnan de l'invitation qu'il a bien voulu lui faire d'assister à cette fête des jardins scolaires, et il félicite de nouveau les promoteurs de l'œuvre, ainsi que les membres du personnel enseignant, religieux et laïques, et leurs élèves qui y ont pris part.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DE SEPTEMBRE 1916

Séance du 27 septembre 1916.
(Avant-midi)

PRÉSENTS: L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président: Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, d'Haileybury, Mgr C.-A. Marois, vicaire-général, représentant Son Éminence le cardinal Bégin; Mgr J.-O. Routhier, vicaire-général, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr F.-X. Ross, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; M. l'abbé A.-O. Gagnon, représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke; M. l'abbé G.-S. Turbide, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown; M. l'abbé Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; M. le chanoine V. Huard, représentant l'administrateur du vicariat apostolique du Golfe St-Laurent; l'honorable juge sir H. Archambeault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Paul-G. Martineau, l'honorable juge sir F.-X. Lemieux, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. H.-A. Fortier, M. Ernest Lapointe, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Sherbrooke, de Mgr l'évêque de Charlottetown, de Mgr P.-T. Ryan, évêque élu de Pembroke, du révérend Père L.-J. Vincent, C.J.M., administrateur du vicariat apostolique du Golfe St-Laurent, déléguant respectivement Mgr C.-A. Marois, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé A.-O. Gagnon, M. l'abbé G.-S. Turbide, M. l'abbé Zéphirin Lorrain et M. le chanoine V. Huard pour les représenter à la présente session du Comité.

Le secrétaire donne lecture de deux arrêtés ministériels, le premier, en date du 8 juin 1916, nommant M. Ernest Lapointe, avocat, C.R., membre du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, et le second, en date du 13 septembre courant, nommant de nouveau M. l'abbé L.-A. Desrosiers et M. Nérée Tremblay membres adjoints du Comité catholique, pour un nouveau terme de trois ans, à compter du 10 mai 1916.

Il est unanimement résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost, d'inscrire au procès-verbal la résolution suivante: "Ce Comité a appris avec peine la mort d'un de ses membres, Mgr Blanche, évêque de Sicca, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent. Il aime à rappeler la rare distinction du vénéré prélat et le zèle dont il a toujours fait preuve en faveur des écoles de son immense vicariat".

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 26 septembre 1916.

Présents: Mgr Emard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable juge Robidoux, l'honorable docteur Guerin, l'honorable Hector Champagna, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M le Surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis régulièrement:

1.—"Abstract of Sacred History", par les Sœurs de la Congrégation de Notre Dame, traduction de l'"Abrégé d'histoire sainte" déjà approuvé. Le sous-comité ne croit pas devoir s'occuper de ce livre, vu le paragraphe 4 de l'article 2709 de la loi de l'Instruction publique.

2.—"Système Éclectique d'écriture", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. —Recommandé.

3.—"Méthode d'enseignement du Système Éclectique d'écriture", par les mêmes.—Recommandé.

4.—"Method of teaching the Eclecting System of Writing", par les mêmes.—Recommandé.

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,
Évêque de Valleyfield,
président.

Ce rapport est approuvé.

Le Comité prend communication du procès-verbal suivant de la trente-deuxième session du Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la charge d'inspecteurs d'écoles, tenue à l'École normale Laval, Québec, les 22, 23, 24, 25 et 26 août 1916:

Présents: Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

A la séance du matin du 22 août, les membres du Bureau prennent communication des documents soumis par les candidats dont les noms suivent: André-Avellin Beaudet, Joseph-Benjamin Chartrand, Joseph-Étienne Desgagné, Joseph-Alexandre Dupuis, Joseph-Alphonse Fugère, Victor Gagnon, Jos.-Philippe Garneau, Émile Gosselin, Irénée Jolin, J.-L.-Jules Laverdière, J.-Ant.-Achille Letarte, F.-X.-Roch Létourneau, Rodolphe Maltais et J.-Georges-Napoléon Roy.

Ces quatorze aspirants sont unanimement admis à subir les examens, à l'exception de M. Fugère, l'honorable juge Drouin, dissident.

A la séance de l'après-midi du 22 août, les membres du Bureau adoptent les questions et problèmes d'examen qui suivent:

COMPOSITION FRANÇAISE

Lors de la "conférence pédagogique" d'automne, le Surintendant vous demande de traiter le sujet suivant devant le personnel enseignant de votre district: "L'une des plus importantes parties de votre tâche est d'orienter l'âme de nos écoliers vers un idéal patriotique: quelle haute idée de la patrie canadienne, particulièrement de la province de Québec, graverez-vous dans l'esprit et le cœur de vos élèves? Comment et par quels enseignements y parviendrez-vous?

Pédagogie

1.—But et nature de l'enseignement agricole à l'école primaire.
2.—Énumérez les principaux moyens d'entretenir l'émulation en classe.
3.—Dites ce que vous entendez par l'adaptation des leçons aux besoins locaux.

Thème anglais

"Cours de lecture à haute voix", par l'abbé Lagacé.—Du commencement de la page 64 jusqu'aux mots: "que nous habitons".—16 lignes.

Version anglaise

"Modern History", par Fredet, page 240.—Du commencement du premier paragraphe "Every thing....." jusqu'aux mots: "imprudent countrymen"—18 lignes.

Loi et Règlements scolaires

1.—Quelles qualités sont requises des commissaires d'écoles?
2.—Quels sont leurs devoirs à l'égard du surintendant?
3.—Quels sont leurs devoirs à l'égard du secrétaire-trésorier à propos des comptes de celui-ci?
4.—De quelle manière et à quelle condition le bénéfice de la dissidence peut-il être obtenu?
5.—Comment sont perçues les taxes scolaires?

Géographie

1.—Une cargaison de blé doit être expédiée d'Edmonton, province d'Alberta, à un port de mer canadien et de là à Liverpool. L'expédition doit se faire par eau, autant que possible. Dites quelle route l'expéditeur devra prendre, indiquant les chemins de fer à suivre et les eaux à traverser pour rendre sa marchandise à bon port.
2.—Dites où sont situés et donnez les produits de: Bahama, Trinidad, Floride et Mexique.
3.—Nommez les cinq principales chaînes de montagnes du globe terrestre, et dites où elles sont situées.
4.—Où sont situées et à qui appartiennent les colonies suivantes: Groenland, Gibraltar, Corse, Balléares?
5.—Quelle route faudra-t-il suivre pour se rendre de Montréal à Yokohama par eau?

Histoire

1.—Qu'étaient Saint Louis, Alfred le Grand, Louis XV, Henri VIII, Napoléon et la Galissonnière?
2.—Comparez la Salle à la Vérendrye au point de vue exploration?
3.—Qu'entendez-vous, en histoire du Canada, par Conseil supérieur, Conseil souverain, Régime militaire, Conseil législatif et Gouvernement responsable?
4.—Qu'est-ce que la Révolution française, nommez quelques-uns des principaux agitateurs, et dites comment Napoléon s'empara du mouvement à son profit?

Arithmétique

1.—A résoudre: $[18\frac{3}{8} + 7\frac{5}{8} + 12\frac{3}{8} - (8\frac{3}{4} - 5\frac{1}{2})] \div (4\frac{1}{8} \times \frac{4}{5})$.
2.—A résoudre: $(24.0375 \times 6.5) \div 0.075$.
3.—Une pièce de toile écrue perd 14 $\frac{2}{7}$% de sa longueur par le blanchissage. Y a-t-il avantage à acheter de la toile écrue à $0.35 la verge ou de la toile blanchie à $0.45 la verge? Quelle est la différence sur 28¾ verges de toile écrue?

4.—Convertir en fraction décimale exacte la fraction $\frac{1}{16}$;

(*b*) Convertir en fraction décimale approchée la fraction $\frac{5}{11}$. Quels sont les chiffres qui se reproduisent périodiquement dans le quotient décimal?

(*c*) Convertir en fraction ordinaire, en simplifiant, les fractions décimales: 0.0625 et 0.562.

5.—Un capitaliste place les $\frac{3}{5}$ d'une certaine somme à 4½% et le reste à 6%. La différence entre les revenus des placements est de $247.50. On demande le montant de chaque placement.

6.—Cinq garçons feraient un travail en 24 jours; 6 hommes le feraient en 8 jours: combien de temps mettrait une troupe de 6 garçons et de 3 hommes?

Algèbre

1.—Si aux $\frac{3}{4}$ du plus grand de deux nombres on ajoute le $\frac{1}{6}$ du plus petit, la somme égalera 21; si on soustrait les $\frac{3}{8}$ du plus petit de la ½ du plus grand, le reste égalera zéro. Quels sont ces nombres?

2.—Un fils a 18 ans et son père a trois fois son âge. Dans combien d'années le père n'aura-t-il que deux fois l'âge du fils?

3.—A résoudre: (1) $\frac{x}{2} + \frac{y}{6} = 34$;

(2) $\frac{x}{4} - \frac{y}{3} = 15$.

4.—La longueur d'un champ rectangulaire est égale à 3 fois sa largeur; si on double la *largeur* et qu'on augmente la longueur de 10 verges, la surface du champ sera augmentée de 20800 verges. Quelle est la surface du champ?

5.—Insérez 5 moyens géométriques entre 2¾ et 176.

6.—Une ville emprunte $90000 à 6% et veut amortir cette dette en 25 ans; quelle annuité doit-elle y consacrer?

Géométrie

1.—La surface d'un champ rectangulaire est de 138624 pieds, et la largeur est à la longueur comme 2 à 3. Quelles en sont les dimensions?

2.—Quelle est la surface d'un losange dont les diagonales ont 182 et 126 verges?

3.—Un lit de gravier a 7½ pieds de profondeur et une surface de 5 acres. On répand ce gravier sur une route large de 25 pieds. Quelle sera la longueur de la partie gravelée, si la couche a une épaisseur de 5 pouces? (Réponse en milles, 5280 pieds dans un mille).

4.—Il y a une différence de 11.34 acres entre la surface d'un carré et celle d'un triangle équilatéral. Trouvez le côté de chacune de ces figures, sachant qu'il est égal.

5.—Les diamètres des bases d'un vaisseau en forme de tronc de cône renversé ont 24 et 15 pouces et la hauteur 21 pouces. Combien de gallons contiendra ce vaisseau? (277.274 pouces cubes dans un gallon).

6.—Quelles conditions faut-il pour que deux figures non égales mais d'un même nombre de côtés soient semblables?

Dessin

1.—Dessinez, comme vous la voyez de votre place (non autrement) la chaise exposée, debout et l'angle, devant vous.

2.—Crayonnez un arbre qui vous est familier.

Philosophie—(*oralement*)

1.—Comment s'acquiert et se perfectionne la mémoire?
2.—Définition de l'idée, du jugement et du raisonnement?
3.—Quelles sont les qualités essentielles de l'âme humaine?
4.—Qu'entendez-vous par la définition?
5.—Donnez et développez deux des preuves de l'immortalité de l'âme.

SCIENCES NATURELLES—(*oralement*)

1.—Sur quels principes reposent le thermomètre, le baromètre et le siphon?

2.—Expliquez brièvement le jet d'eau, la chûte des corps solides dans l'air, pourquoi le bois flotte sur l'eau?

AGRICULTURE—(*oralement*)

1.—De quels éléments se compose le sol arable?

2.—Combien distingue-t-on de sortes d'engrais?

3.—Pendant quelle saison le cultivateur canadien doit-il généralement labourer ses terres et pourquoi?

4.—Qu'est-ce que les engrais chimiques?

5.—Qu'entend-on en agriculture par défoncement? Quels sont les avantages et les désavantages des défoncements?

LECTURE EXPLIQUÉE ET LITTÉRATURE

"Le Renard ayant la queue coupée..... (Fable de Lafontaine, Livre V, Fable V.)

1.—Quels sont les personnages mis en scène dans cette fable?

2.—Quel est leur caractère?

3.—Quelle est la morale de cette fable? Cette morale est-elle bonne?

4.—Indiquez les passages où elle est contenue.

5.—Quelles sont les expressions qui vous ont le plus frappé?

Aux séances des 23, 24, 25 et 26 août 1916, les candidats subissent les examens sur toutes les matières du programme et conservent les notes qui suivent leurs noms dans le tableau ci-après:

Noms des Candidats	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlem'ts scolaires	Histoire	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Lecture française	Lecture anglaise	Littérature	Agriculture	Sciences et Philosophie	Dessin	Examen spécial anglais	Totaux	Moyennes	Notes obtenues
Beaudet, André-Avellin	5	5	4	5.2	4	4	5.2	5.9	5.75	4	4.5	4	5	6	5.34	4		78.6	4.6	Bien-fr. et ang.
Chartrand, Joseph-Benjamin	5	5.2	4	5	1	3	3	5.95	4.25	5.5	3.5	5.5	3.5	5	4.34	4.5		75.2	4.4	Bien-fr. et ang.
Desgagné, Jos.-Etienne	5.3	5.5	4	5.3	5	4.4	5.8	5	4.6	3.9	4	3.5	5	6	5.43	4.5		80.2	4.7	Bien-fr. et ang.
Dupuis, Jos.-Alexandre	5	5.2	4.5	5	6	4.7	5.2	5	3	3	4.5	5.5	5	6	5	3.5		81.1	4.8	Bien-fr. et ang.
Fugère, Jos.-Alphonse	5	5	5	5.5	5	4.4	5	5	5.45	4	5.8	5	5.5	5.5	5.83	4.5		84.45	4.95	Bien-fr. et ang.
Gagnon, Victor	4.5	4.5	4	3.8	4	1	4.5	5.95	3.9	4.9	.....	.....	.....	.....	4	...		.....	.....	
Garneau, J.-Philippe	4.6	5	4	5.2	5	4	4.7	3.6	1.8	1.8	.....	.....	.....	.....	3	...		.....	.....	
Gosselin, Emile	5	5.5	4	5	3	4	5.8	5.9	5	4.5	5.5	3.5	6	6	5.24	...		77.9	4.87	Bien-fr. seul.
Jolin, Irénée	4	4.5	4.5	3	4	3	4	5.8	3.7	3.9	.....	.....	.....	.....	2.5	...		.....	.....	
Laverdière, J.-L.-Jules	5.3	5	4.5	4.8	6	5	5.7	5.4	4.85	6	3.5	4	4.5	5.5	4.92	4.5		82.45	4.85	Bien-fr. et ang.
Letarte, J.-Ant.-Achille	5	5.2	4	5	4	5.2	5.5	5.8	3	3	3.5	5	4	5	4.53	5		75.8	4.46	Bien-fr. et ang.
Létourneau, Roch	5	5	4	4.5	5	3	5	5	4.8	4	3.5	4	3	5	5	...		76.8	4.43	Bien-fr. seul.
Maltais, Rodolphe	5	5	5.5	4.8	6	4.8	4.6	5.5	3	4	5	5	5.5	4	5.83	5.5		82	4.82	Bien-fr. et ang.
Roy, J.-Georges-Nap	5	5.5	4	4.5	3	4.5	4.5	5.8	3.5	4	3	4.5	3	5.5	4.23	...		67.5	4.2	Bien-fr. seul.

MM André-Avellin Beaudet, Jos.-Benjamin Chartrand, Jos.-Étienne Desgagné, Jos.-Alexandre Dupuis, Jos.-Alphonse Fugère, Jos.-L.-Jules Laverdière, J.-Ant.-Achille Letarte, Rodolphe Maltais, Émile Gosselin, Roch Létourneau et J.-Georges-Napoléon Roy méritent le diplôme, les huit premiers avec mention reconnue aux candidats qui ont subi avec succès l'examen spécial sur la langue anglaise.

(Signé) TH.-G. ROULEAU, ptre,
président.

Il est donné lecture du rapport suivant:

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau central des Examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1915-16, conformément aux prescriptions de l'article 113 des règlements du Comité catholique.

Le Bureau s'est réuni deux fois, à Québec, dans le courant de l'année; la première fois, le 13 avril 1916, et la seconde, les 3 et 4 août dernier.

A leur réunion du 13 avril, les membres du Bureau se sont occupés de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des aspirants et aspirantes, et de la préparation des questions et problèmes à être soumis aux candidats aux diplômes élémentaires, modèles et académiques. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Le 3 et le 4 août dernier, les membres du Bureau ont procédé à la revision de la correction des épreuves d'examen qui avaient été corrigées dans le cours du mois de juillet, et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 27 au 30 juin inclusivement, et ils ont eu lieu dans les trente-deux localités mentionnées à l'article 80 des règlements du Comité catholique. Le programme des écoles normales a été suivi cette année pour la première fois.

2,441 aspirants et aspirantes ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux prescriptions des règlements; c'est 99 de moins que l'année dernière.

Les 2,441 candidats, 234 hommes, dont 119 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,207 femmes, dont 43 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit:

1,264 (46 hommes et 1,218 femmes) pour le diplôme d'école primaire élémentaire;
946 (105 hommes et 841 femmes) pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle);
231 (83 hommes et 148 femmes) pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

1,791 ont passé leurs examens avec succès, savoir:
921 pour le brevet élémentaire, (22 aspirants et 899 aspirantes);
686 pour le brevet modèle, (63 aspirants et 623 aspirantes);
184 pour le brevet académique, (61 aspirants et 123 aspirantes).

650 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir:
343 pour le diplôme d'école élémentaire, (24 aspirants et 319 aspirantes);
260 pour le diplôme d'école modèle, (42 aspirants et 218 aspirantes);
47 pour le diplôme d'école académique, (22 aspirants et 25 aspirantes).

Ce qui donne les résultats suivants:

1.—Pour le diplôme élémentaire, 73 pour cent ont réussi et 27 pour cent ont échoué;

2.—Pour le diplôme modèle, 72.5 pour cent ont obtenu des diplômes et 26.5 pour cent ont échoué;

3.—Pour le brevet d'académie, 80 pour cent ont réussi et 20 pour cent ont échoué.

Résultat général: 73 pour cent de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 27 pour cent ont été refusés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

Matières	*Elémentaire*	*Modèle*	*Académique*
Prières et catéchisme	Bien	Bien	Bien.
Lecture française	Bien	Très bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Très bien	Très bien.
Grammaire française, analyse et lexicologie	Très bien	Très bien	Très bien.
Dictée française	Bien	Faible	Plus que bien.
Écriture	Passable	Passable	Faible.
Littérature (préceptes)	Faible	Bien	Très bien.
Composition française	Bien	Bien	Bien.
Histoire sainte et de l'Église	Très bien	Bien	Médiocre.
Histoire du Canada	Très bien	Très bien	Très bien.
Géographie	Faible	Passable	Faible.
Instruction civique	Bien	Bien	Bien.
Arithmétique	Bien	Très bien	Très bien.
Calcul mental	Bien	Très bien	Très bien.
Toisé et géométrie		Assez bien	Bien.
Comptabilité	Bien	Très bien	Très bien.
Pédagogie	Très bien	Bien	Très bien.
Agriculture	Faible	Faible	Faible.
Sciences naturelles:			
Zoologie et botanique	Plus que bien.		
Zoologie, botanique et cosmographie		Très bien	Très bien.
Hygiène	Passable	Très bien	Très bien.
Biensséances	Bien	Bien	Bien.
Dessin	Bien	Très bien	Bien.
Histoire des États-Unis	Bien	Très bien	Très bien.
Histoire de France		Très bien	Très bien.
Histoire d'Angleterre		Très bien	Très bien.
Histoire Ancienne			Très bien.
Algèbre		Faible	Bien.
Trigonométrie			Plus que bien.
Physique			Bien.
Philosophie			Plus que bien.

LANGUE ANGLAISE (pour les candidats de langue anglaise)

Grammaire anglaise	Faible	Bien	Mal.
Dictée anglaise	Bien	Bien	Bien.
Composition anglaise	Très bien	Bien	Très bien.
Littérature anglaise	Bien	Faible	Bien.

LANGUE ANGLAISE (pour les candidats de langue française)

Grammaire anglaise	Faible	Bien	Faible.
Dictée anglaise	Assez bien	Bien	Passable.
Composition anglaise	Très mal	Faible	Passable.

NOTES DU BUREAU

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirants et aspirantes, les matières suivantes: BREVET ÉLÉMENTAIRE: Écriture, littérature (préceptes), géographie, agriculture et hygiène. BREVET MODÈLE: dictée, écriture, géographie, agriculture, algèbre. BREVET ACADÉMIQUE: écriture, géographie et histoire de l'Église.

LANGUE ANGLAISE.—BREVET ÉLÉMENTAIRE: Grammaire et composition pour les aspirants de langue française; grammaire et littérature pour les aspirants de langue anglaise. BREVET INTERMÉDIAIRE: composition pour les candidats de langue française et littérature pour les candidats de langue anglaise. BREVET SUPÉRIEUR: grammaire, dictée et composition pour les aspirants de langue française; grammaire pour les aspirants de langue anglaise.

Les réponses aux questions de pédagogie (BREVET MODÈLE) ne dénotent pas assez de travail personnel de la part des aspirants. Plusieurs se contentent de réciter le manuel avec plus ou moins d'à-propos. A l'avenir le Bureau se montrera sévère sur ce point.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

(Signé) L. LINDSAY, ptre,
Président.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Le Comité reçoit le rapport annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sur les cours publics donnés sous ses auspices, en 1915-16, au Monument National, à Montréal.

Le Comité prend communication du rapport suivant de l'inspecteur général des écoles catholiques:

"A sa session du 9 mai dernier, le Comité catholique a adopté la résolution suivante sur proposition de l'honorable juge Martineau:

"Que l'inspecteur général soit prié de s'assurer si dans les écoles des cités de Montréal et de Québec l'enseignement de l'arithmétique et du dessin s'y donne suivant le programme et de manière à pouvoir éviter une classe préparatoire aux élèves qui entrent aux écoles techniques."

Conformément à cette résolution, j'ai fait une enquête sur le sujet proposé.

Afin de mettre absolument au point les renseignements que je possédais déjà sur le sujet, j'ai consulté:

1.—Les inspecteurs régionaux chargés de l'inspection des écoles de Montréal et de Québec;

2.—Le directeur général du dessin;

3.—MM. les principaux des écoles techniques de Montréal et de Québec.

J'ai de plus examiné les questions posées par les écoles techniques de Montréal et de Québec lors des derniers examens d'entrée de ces deux maisons.

Le résultat de mon enquête m'autorise à déclarer:

1.—Que dans les écoles des cités de Montréal et de Québec l'enseignement de l'arithmétique et du dessin s'y donne suivant le programme;

2.—Que, d'après le témoignage des principaux des écoles techniques de Montréal et de Québec et l'étude des questions posées à l'examen d'entrée de ces deux maisons, les élèves des écoles primaires qui ont fait la 4e année avec succès sont en mesure de subir le dit examen d'entrée sur l'orthographe, l'écriture, l'histoire et la géographie; que les élèves qui ont fait avec succès la 5e année sont en mesure, en plus, de subir l'examen d'entrée sur l'arithmétique, le dessin et la narration;

3.—Que les aspirants aux écoles techniques munis du certificat de 6e année seraient des élèves de premier ordre.

A plus forte raison, les élèves de nos écoles primaires qui poursuivraient leurs études jusqu'en 7e et 8e années seraient en mesure de devenir des techniciens de toute première valeur.

Conclusion

1.—L'arithmétique et le dessin sont enseignés conformément au programme;

2.—Le programme des écoles catholiques de la Province suffit amplement à la préparation aux écoles techniques puisque la 5e année permet l'entrée avec succès sur toutes les matières exigées.

Je dois ajouter, M. le Surintendant, que MM. les principaux des écoles techniques de Montréal et de Québec m'ont déclaré qu'il n'existait pas de classe préparatoire dans ces institutions.

Je suis heureux en terminant de pouvoir dire qu'au témoignage de MM. Macheras et Degrave, les principaux des écoles techniques de Québec et de Montréal, l'examen d'entrée de 1916 est de beaucoup supérieur à ceux des années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MAGNAN,
Inspecteur général.

Il est proposé par Mgr l'archevêque de Montréal: appuyé par l'honorable Dr Guerin: et résolu:

"Que ce Comité informé que l'honorable M. de LaBruère, ancien surintendant de l'Instruction publique, a préparé l'histoire du Conseil de l'Instruction publique qu'il se propose de publier, autorise l'honorable Surintendant de l'Instruction publique à en acheter deux cents exemplaires à même les fonds de ce Comité".

Mgr l'évêque de Mont-Laurier propose secondé, par M. H.-A. Fortier:

"1° Que le Bureau central des Examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir les examens pour les brevets des trois degrés au village de Mont-Laurier et dans la ville de Ste-Agathe-des-Monts; 2° Qu'il ne soit plus autorisé à faire subir les examens des deux premiers degrés à St-Jovite, comté de Terrebonne, et que l'article 80 des règlements du Comité catholique soit amendé en conséquence."—Adopté.

Mgr Rouleau, appuyé par M. John Ahern, propose: "Que M. J.-Zoël Tousignant de Fortierville, comté de Lotbinière, soit recommandé au Gouvernement comme professeur à l'École normale Laval à un salaire initial de douze cents piastres, en remplacement de M. J.-Émile Vallières, démissionnaire, et que sa nomination date du 1er septembre courant".—Adopté.

Il est proposé par Mgr Latulipe, secondé par Mgr Bruneau, et résolu: "Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande au gouvernement la création d'une école normale de filles à Saint-Bruno-de-Guigues, comté de Témiscamingue, pour le diocèse d'Haileybury".

Séance du 27 septembre 1916.
(Après-midi)

PRÉSENTS: L'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, d'Haileybury, Mgr C.-A. Marois, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé A.-O. Gagnon, M. l'abbé G.-S. Turbide, M. l'abbé Zéphirin Lorrain, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Ernest Lapointe, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Mgr Latulipe propose, secondé par Mgr l'évêque de Chicoutimi: "Que, dans le cas où le Gouvernement accorderait une École normale au diocèse d'Haileybury, le Comité catholique recommande que le révérend M. André Mouttet soit nommé principal et M. Jos.-Alphonse Fugère professeur de cette école."—Adopté.

Le Comité confère le titre d'école modèle aux institutions suivantes:

Comté d'Argenteuil.—Chatham N° 1, modèle garçons.
" d'Arthabaska.—Ste-Anne-du-Sault, modele mixte.
" " " Ste-Clotilde-de-Horton, mixte.
" " Bagot.—St-Pie, village, modèle mixte.
" " Beauce.—St-Victor-de-Tring, modèle mixte.
" " Bellechasse.—Honfleur, modèle mixte.
" " " Beaumont, modèle mixte.
" " Chambly.—Longueuil, modèle filles.
" " Chicoutimi.—Anse-St-Jean, modèle mixte.
" " Compton.—L'Assomption-de-Waterville, modèle mixte.
" " " Hampden, modèles filles.
" " Dorchester.—St-Isidore, modèle garçons.
" " " St-Malachie, modèle mixte.
" " Jacques-Cartier.—St-Pierre-aux-Liens, modèle garçons.
" " Joliette.—Ste-Élisabeth, modèle filles.
" " Labelle.—Lochaber & Gore, modèle garçons.
" " " St-François-Régis, modèle mixte.
" " " Papineauville, modèle garçons.
" " Lac-St-Jean.—St-Prime, modèle garçons.
" " " St-Thomas-d'Aquin, modèle mixte.
" " " Val-Jalbert, modèle mixte.
" " L'Assomption.—Charlemagne, modèle filles.
" " Laval.—St-Elzéar-de-Laval, modèle mixte.
" " Lotbinière.—St-Edouard, modèle mixte.
" " " St-Agapitville, modèle mixte indépendante.
" " Matane.—Tessier, Canton, modèle mixte.
" " Mégantic.—Somerset-Nord, modèle mixte.
" " " Black-Lake, modèle garçons.
" " " Ste-Anastasie, modèle garçons.
" " " Thetford-Mines, modèles filles.
" " Missisquoi.—Ste-Croix-de-Dunham, modèle mixte.
" " Montmagny.—Notre-Dame-du-Rosaire, modèle mixte.
" " " St-Pierre, modèle garçons

Montréal, Cité.—École Christophe-Colomb, modèle garçons.
" " Mount St. Michel's School, modèle garçons.
" " Mount St. Michael's School, modèle filles.
" " École Frontenac, modèle garçons.
" " École Frontenac, modèle filles.
" " École St-Zotique, modèles filles.
" " École St-Zotique, modèle garçons.
" " École St-Paul de Viauville, modèle garçons.
" " École du St-Non de Marie, modèle filles.
" " École St-Rosaire de Villeray, modèle garçons.
" " Orphelinat St-Arsène, modèle garçons.

Comté de Napierville.—St-Rémi, modèle garçons.
" " Nicolet.—Ste-Marie-de-Blandford, modèle mixte.

Comté de Nicolet.—St-Joseph-de-Blandford, modèle mixte.
" " Québec.—Village de Montmorency, modèle filles.
" " Richelieu.—Sorel, modèle mixte.
" " Rouville.—Richelieu, village, modèle mixte.
" " St-Maurice.—St-Élie-de-Caxton, modèle mixte.
" " Shefford.—Roxton-Falls, village, modèle garçons
" " Stanstead.—Beebe-Plain, diss., modèle mixte.
" " Témiscouata.—St-Épiphane, modèle mixte.
" " Wolfe.—Ham-Nord, modèle mixte.
" " " St-Adelphe de Marbleton, modèle mixte.
" " Yamaska.—St-Guillaume, village, modèle garçons.

Le Comité confère le titre d'académie aux écoles suivantes:

Comté de Beauce.—St-Joseph, modèle garçons.
" " Berthier.—St-Cuthbert, modèle couvent.
" " " St-Gabriel-de-Brandon, modèle couvent.
" " Compton.—Compton, village, modèle mixte.
" " Gaspé.—Percé, modèle garçons.
" " Kamouraska.—Rivière-Ouelle, modèle couvent.
" " " St-Pascal, modèle garçons.
" " Labelle.—Montebello, modèle couvent.
" " Lotbinière.—Ste-Croix, modèle garçons.
" Matane.—Sayabec, modèle filles.
" " Mégantic.—Thetford-Mines, école des garçons.
" " Missisquoi.—Bedford, ville, modèle mixte.
" " " St-François-d'Assise-de-Frelighsburg, modèle mixte.
" " Montcalm.—St-Esprit, modèle couvent.
Montréal, Cité.—Académie Marie-Rose, école de filles.
" " École Ste-Catherine, école de filles.
" " École Jeanne-d'Arc, école de garçons.
" " École St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, modèle garçons.
" " École Ste-Philomène, modèle couvent.
" " École St-Eusèbe, modèle couvent.
" " École du Saint-Nom-de-Jésus, modèle filles.
Montréal-Dorion—St-Stanislas-de-Kostka, modèle couvent.
" " St-Stanislas-de-Kostka, modèle garçons.
Comté de Napierville.—St-Rémi, modèle couvent.
" " Portneuf.—St-Augustin, modèle garçons.
" " Québec.—Village Montmorency, école de garçons.
" " Richmond.—Danville, modèle garçons.
" " Rimouski.—Ste-Blandine, modèle mixte.
" " Rouville.—St-Jean-Baptiste, modèle garçons.
" " St-Maurice.—Shawinigan (St-Boniface), modèle filles.
" " Shefford.—Roxton-Falls, village, modèle couvent.
" " Terrebonne.—Ste-Agathe-des-Monts, modèle garçons.
" " Vaudreuil.—Vaudreuil, modèle garçons.

Le Comité distribue le fonds de l'Éducation supérieure et celui des Municipalités pauvres.
Et la séance est ajournée.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Ecoles normales catholiques de la Province de Québec

Liste des Diplômes accordés en juin 1916

ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE

Elémentaire français.—Avec grande distinction—Mlle Florida Guérard.

Elémentaire français.—Avec distinction—Mlles Lucienne Lavallée, Maria Hétu, Marie-Reine Bibeau, Emilienne Beaulieu, Aurore Vincent,

Elémentaire français.—Satisfaisant—Mlles Marie-Anne Bertrand, Marguerite Hétu, Florida Moreau, Marcelle Tétreault.

Modèle français.—Avec distinction—Mlles Rose-Alma Boisclair, Bernadette Perreault, Louisa Lenoir, Antoinette Robitaille, Eugénie Lalonde.

Modèle français.—Satisfaisant—Mlles Amilda Bastien, Adrienne Pagé, Marguerite Hamelin, Noëla Joly.

Académique français.—Avec distinction—Mlles Irène Bonenfant, Angéline Beaulieu.

Elémentaire anglais.—Avec grande distinction—Mlle Irène Bonenfant.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Mlle Angéline Beaulieu.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER MONTRÉAL

ÉLEVES-INSTITUTEURS DIPLÔMÉS

Diplômes académiques.—Avec distinction—MM. Bertrand Landry, Sylva Boisvert, Armand Giroux, Arthur Sarrazin, Wilfrid Lanoie, Gédéon Coupal, Évariste LeBlanc, Emmaüs Fournel, Ernest Brabant, Louis Laurence, Gustave Lacombe, Raoul Proulx, René Laferrière, Antoine Brabant, Léo Bibeau et Albert Bourgeois.

Diplômes académiques.—Satisfaisant—MM. Lucien Giguère, Henri Taillefer, Émile Bergeron, Émilien Cyr et Louis-Lord Hébert.

Diplômes modèles.—Avec grande distinction—M. Modeste Ouimet.

Diplômes modèles.—Avec distinction—MM. Émile Legrand, Gustave Huneault, Paul Hamelin, Paul-A. Trudeau, Alphonse Laurier, Ubald Charlebois et Cyrille Contant.

Diplômes modèles.—Satisfaisant—MM. Alexandre Frédéric, Alfred Trudeau, Conrad Séguin, Sylvio Rouleau, Louis Turenne, Louis Levasseur et Ernest Gingras.

Diplômes élémentaires.—Avec distinction—MM. Noé Lafrance, Arthur Bisaillon, Florent Doyon, Origène Pierre et Antonio Prince.

Diplômes élémentaires.—Satisfaisant—Roch Huneault, Gérard Séguin, Georges-H. Beauregard, Louis-Philippe Savage, Omer Leroux, Alcide Mondor, Julien Piché, Antony Lessard et Joseph Bossé.

ÉLEVES-INSTITUTRICES DIPLÔMÉES

Diplômes académiques.—Avec grande distinction—Mlles Edesse Blanchard, Lucienne Desautels Annette Lefebvre.

Diplômes académiques.—Avec distinction—Mlles Marguerite Lamarche, Berthe Mondor, Germaine Lamontagne, Aline Desautels, Eliane Pepin, Madeleine Lachance.

Diplôme académique.—Satisfaisant—Mlle Juliette Martel.

Diplômes modèles.—Avec grande distinction—Mlle Germaine Descostes.

Diplômes modèles.—Avec distinction—Mlles Irma Benoît, Germaine Brossard, Rachel Gagnon, Anna Denault, Robertine Miron, Adrienne Girard, Irène Perrier, Gabrielle Moquin, Rose Lefebvre, R.-Alma Brissette, Maria Ladouceur, Bernadette Charbonneau, Aimée Prud'homme,

(Voir "Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle" au chapitre de la Méthodologie, présente livraison).

Flore Boudreau, Gilberte Leguerrier, Germaine Gauthier, Évangéline Brossard, Antoinette Papin, Constance Martin, Jeanne Maillé, Fleurette Provost, Lilian Lannan, Élizabeth Lefebvre.

Diplômes modèles.—Satisfaisant—Mlles Jeanne Dérôme, Marie-Louise Trudel, Alfrédine Rémillard, Adrienne Bouthillier, Thérèse Lussier, Robertine Sauvage, Alice Guay.

Diplômes élémentaires.—Avec grande distinction—Mlle Imelda Malo.

Diplômes élémentaires.—Avec distinction—Mlles Joséphine Poulin, Gertrude Murphy, Eustelle Lortie, Irène Chevrier, Hélène Sauvage, Marguerite McLaughlin, Alberta Choquette, Laurette Leduc, Yvonne Brunet, Miriza Darche, Irène Richer, Georgine Lamarche, Siméone Guertin, Aline Bienvenue, Blandine Babeu, Berthe Létourneau, Étiennette Filion, Jeanne Dempsey, Anna Urbain, Blanche-E. Lussier, Rita Dupuis, Hermine Bertrand, Clara Lefèvre, Agnès Charette, Marie-Ange Trudeau, Yvonne Beaudin, Élise Moreau.

Diplômes élémentaires.—Satisfaisant—Mlles Antoinette Géhu, Élizabeth Cavanagh, Irène Deslippe, Marguerite L'Épine, Jeanne Gagnon, Léona Bessette, Lydia Lefèvre, Thérèse Brosseau, Antoinette Provost.

Diplômes académiques anglais.—Avec grande distinction—Edesse Blanchard, Lucienne Desautels, Annette Lefèvre, Aline Desautels, Berthe Mondor.

Diplômes élémentaires anglais.—Avec distinction—Mlles Irma Benoît, Flore Boudreau, Jeanne Dempsey, Maria Ladouceur, Gabrielle Moquin, Adrienne Girard, Miriza Darche, Gilberte Leguerrier.

Élèves n'ayant pas l'âge pour être diplômées mais qui ont mérité le diplôme élémentaire.—*Avec distinction*—Mlles Gilberte Longtin, Marie-Ange Dulude, Florestine Léonard, Antonia Rose.

Erratum

A la page 50 du numéro de septembre de *L'Enseignement Primaire* (École normale de Chicoutimi), au lieu de:

Académique français, modèle anglais.—Avec grande distinction—Mlle Bernadette Jean, lire:

Académique français, modèle anglais.—Avec grande distinction—Mlle Marie-Louise Côté.

Pensée

(*A lire en classe*)

Apprenez et pensez combien vous êtes redevables à vos parents: que de privations votre mère a endurées à cause de vous! Que de veilles, de soucis, d'angoisses!..... Comptez les sueurs de votre père pour vous entretenir, les labeurs qu'il a supportés, les soins que vous lui avez causés, tout ce qu'il a fait pour vous élever chrétiennement.

S. Ambroise.

La librairie Ducharme

Au No 245 rue Fullum, Montréal, on peut se procurer les ouvrages canadiens les plus rares, ainsi que les revues littéraires et pédagogiques. S'adresser à M. G. Ducharme.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

QUESTIONS ET RÉPONSES DES EXAMENS DE DESSIN (*Juin 1916*)

Brevet d'école élémentaire

DESSIN.—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, *à l'encre*, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du *même côté* de la feuille: celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Chacun de ces dessins mesurera *au moins* 4 pouces de plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à *main libre*, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle—Représenter, perspectivement, une porte entr'ouverte.

2e rectangle—Représenter, perspectivement, deux seaux se touchant; l'un de ces seaux sera debout, et l'autre couché.

Brevet d'école modèle

DESSIN.—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, *à l'encre*, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du *même côté* de la feuille: celle-ci à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Toutes les lignes seront tracées à *main libre*, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle.—Au moyen de croquis géométraux, (élévation de face, plan et vue de côté) d'une simple table restangulaire à tiroir, et d'un croquis perspectif de la même table, illustrer les deux manières de représenter les objets.

2e rectangle.—Représentez, perspectivement, un quart de pommes, ouvert. Vous accoterez obliquement le couvert le long du quart, et vous placerez quelques pommes près de ce couvert.

Brevet d'école académique

DESSIN.—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, *à l'encre*, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du *même côté* de la feuille: celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Chacun de ces dessins mesurera *au moins* 4 pouces de plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à *main libre*, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle.—Dessinez, sommairement, le plan géométral de votre dernière salle de classe, *meublée*. Vous placerez un livre ouvert sur le plan du pupitre que vous occupiez à la fin de l'année.

2e rectangle.—Imaginez une rosace circulaire pour centre de plafond, ou centre de table, ou dessous de lampe. Les éléments décoratifs de cette rosace seront, *de préférence*, choisis parmi les suivants: marguerite, rose églantine, feuille de lierre, épi de blé ou d'avoine, papillon.

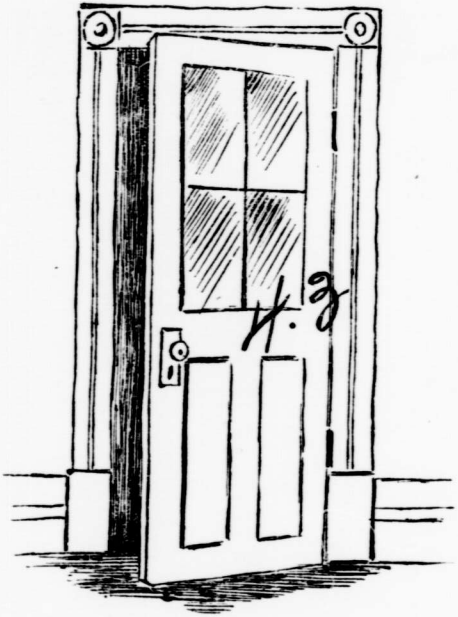

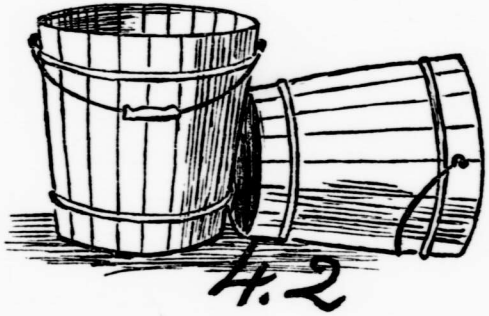

Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du **brevet élémentaire**

(Voir questions page 114). *Points obtenus : 8.5 sur 10.*

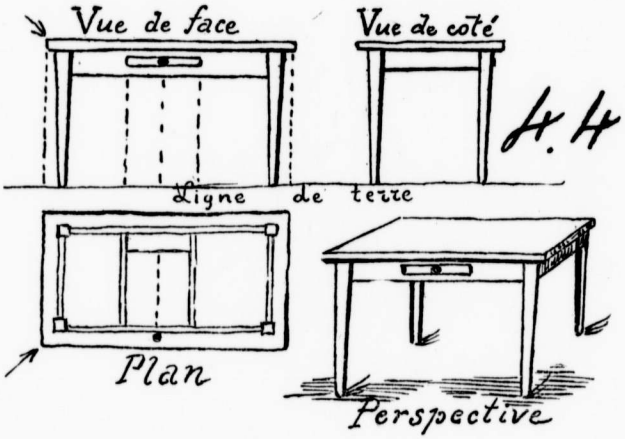

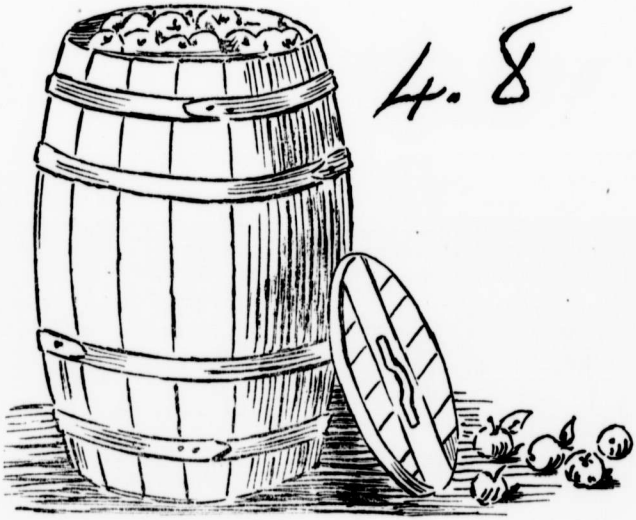

Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du **brevet modèle.** (Voir questions, page 114.)

Points obtenus: 9.2 sur 10.

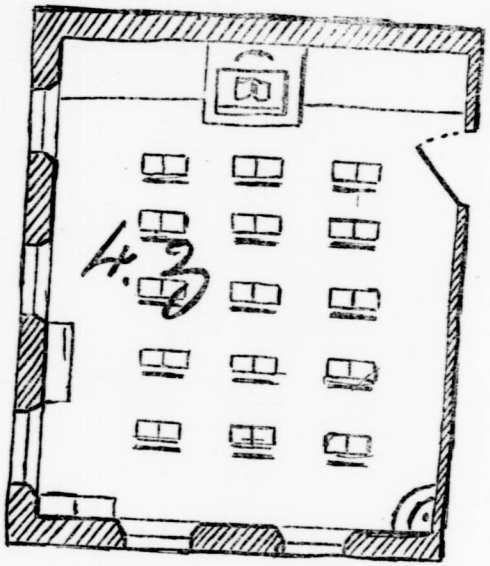

Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnnes épreuves à l'examen du **brevet académique.**
(Voir questions page 114).

Points obtenus : 8.8 sur 10.

Bureau central des Examinateurs catholiques de Québec

Session de juin 1916

DIPLÔMES ÉLÉMENTAIRES

MONTRÉAL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Thérien, Alexandrine; Roussel, Octavie-J.-M.; Laurin, Alice; Ste-Marie, Marie-Louise; Levac, M.-Léonide-Ursule; Rhéaume, Romulus alias Roméo; Ouimet, Rébecca; Rhéaume, Aurore; Sancartier, Jeannette; Létourneau, Germaine-Hélène; Mathieu, Marie-Irène; Bénard, Toussaint; Coutu, Maria-Marguerite; Rhéaume, M.-Berthe; Labelle, Marie-Agnès; Taillefer, Marie-Louise; Bergeron, Philippe-Oscar-Lorenzo; Lauzon, Blanche-Lucie.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Casey, Margaret-Theresa; Scherrer, Dona Dieu-E. alias Donalda; Dunn, Arthur-Ignatius.

Elémentaire français.—Distinction—Fournier, M.-Reine; Thibault, M.-Anna; Sauvé, M.-Justine Claudia, Rochon, M.-Jeanne-Gabrielle; Desrosiers, Léontine; Lefebvre, M.-Azilda-Oliva; Tassé, Marie-Alice; Campeau, Marie-Anne; Simoneau, Pierre; Lalumière, Angéline; Coutu; Marie; Choquette, Jeanne; Mullen, Berthe; Lévesque, Germaine; Contant, Philomène; Riopel, Marie-Ange; Fontaine, Rhéa; Décelles, Léa; Morin, Eugénie; Coache, Georgiana; Charbonneau, Antoinette; DesChênes, Georgette; Gagnon, Joseph-Armand; Archambault, Florida; Lalande, M.-A.-Angélina; Masson, M.-Célanire-Eva; Hamel, Maria-Mélina; Boivin, M.-Édée; Ouellette, M.-Amanda-Corinne; Marleau, Adrienne; Bonetto, Marie-Laura-Spirito; Sertorelli, Antoinette; Yelle, Alice; Laferrière, M.-Hélène; Dubois, Joseph-Wilfrid-Lucien.

Elémentaire anglais.—Distinction—O'Neill, John; Shallow, Edward; Shaw, Charles-J.; Rogers John-S.; O'Neill, John-B.; Ryan, Frances-C.; Humphries, Stephen; Greene, Alyosius-G.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Roussin, Armand; Bragdon, Jean-Baptiste-Wilfrid; Kennell dit Quesnel, Joseph-Adolor.

Elémentaire anglais et français.—Distinction—Girard, Joseph-Arthur; Murray, Thomas-D.

QUÉBEC

Elémentaire français.—Satisfaisant—Bernard, Marie-Anna; Laliberté, Blanche; Bélanger; M.-Régina; Coulombe, Emma; Caron, Julie; Dion, Blanche; Genest, Émilienne; Racine, Philippe, Chouinard, Anne-Marie; Sylvain, Alda; Rivard, Evelina; Gosselin, M.-Ange; Rhéaume, Alice, Simard, M.-Blanche; Ouellet, M.-Anésie-Hélène; Rajotte, M.-Dolorès; Leblanc, Bernadette; Leclerc, M.-A.-Claudia; Desruisseaux, M.-Jeannette-Aurore; Picard, M.-Jeanne; Jobin, M.-Rose; Paquet, Andréanne; Gagné, M.-Jeanne; Garon, M.-Ernestine-Alma; Pelletier, M.-Joséphine; Richard, M.-A.-Yvonne; Guay, Angéline; Brochu, Amanda; Bergeron, M.-Alphéda; Buteau, Annette; Caron, Letitia; Thibault, M.-Adèle-Isabelle; Houde, M.-Rose-Alma; Tondreau, Clara; Jean, Eustelle; Bouffard, Bernadette; Perron, Albanie; Simard, Bertha; Coulombe, M.-Eugénie; Roy, Corinne; Langevin. Marie-Anne; Bélanger, Yvonne; Paris, Rachel; Morin, M.-Yvonne; Plamondon, Joseph.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Heney, Agnes-Genevia.

Elémentaire français.—Distinction—Montminy, M.-Louise; Bergeron, Azéline; Belleau, M.-Marthe; Morand, Joséphine; Roberge, M.-Rose; Beaurivage, M.-Anna; Méthot, Adrienne; Bernier, M.-Louise-Bernadette; Dion, M.-Annie-Alberta; Labrie, Adéla; Bélanger, M.-Rosalia; Carrier, Blanche; Ruel, Anysie; Routhier, M.-Asilda; Gendron, Alice; Paquin, M.-Ange; Paré, Alfreda; Couture, M.-Laura; Couture, Yvonne; Gosselin, Marie-Anne; Dionne, Marie-Louise; Lévesque, Berthe-Alice; Blanchet, M.-Cécilia; Chrétien, M.-B.-Alice; Rae, Rose-Abel-Winifred; Bélanger, M.-Laura; Bourget, M.-Elmire alias Victoire; Boutet, M.-Angélina; Bilodeau, M.-Yvonne; Paquet, Eugénie; Morin, Alice; Lavallée, Eugénie; Morin, M.-Antoinette; Duchesne,

Marie-Anna; Gosselin, M.-Rose-de-Lima; Jalbert, Marie; Simoneau, M.-Eva; Hébert, Marie-Sara; Foley, M.-Claire; Lachance, M.-Anne; Lachance, Irène; Boissonneault, Fidelyse; Dionne, Maria-Corinne; Julien, M.-Bertha; Bernier, Philomène; Bilodeau, M.-Lucie; Mignault, Lucienne; Caron, Marie; Garneau, Marie-Louise; Moreau, Alice; Noel, Juliette; Gaulin, Marie-Louise; Gagnon, Jeanne; Ouellet, Claire-Alma; Robichaud, Marie-Rose; Chouinard,-Marie; Morin, M.-Bernadette; Paré, Florida; Sauvageau, Angélina; Germain, M.-Antonia; Simoneau, M.-A. Camélia; Simoneau, Eva-Georgiana; Dubé, M.-Angéline; Audet, M.-Zérila; Bergeron, Marie-Anne; Caron, M.-Adélia; Gauvin, Délia; Laflamme, M.-Anna; Bélanger, Delvina; Guay, M.-Anna-Delphine; Darveau, Bl.-Laurentia; Létourneau, Edwidge; Dionne, Marie-Louise; Dussault, Annette; Massicotte, M.-Alice; Lemieux, Anna; Laliberté, M.-Anne; Hébert, M.-Anne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Marcoux, M.-Agnès-Imelda.

TROIS-RIVIÈRES

Elémentaire français.—Satisfaisant—Derouin, M.-Bl.-Juliette; Lamothe, M.-Rose-Valéda; Caron, Florette; Jacob, Aurore; Cadotte, Yvonne; Turcotte, Antoinette-Antonia alias Annette; Bouchard, M.-Antoinette-Henriette; Cossette, M.-Anna-Lucinda; Derouin, M.-Louise-Albertine; Simon, M.-Rose-Alma; Lafontaine, Cécile; Carbonneau, Elisabeth; Hamelin, Alice; Milot, Ildège-Louis-Georges; Grenier, M.-Edouardina.

Elémentaire français.—Distinction—Allard, M.-Parmélie; Robillard, Marie; Lavergne, Laura; St-Onge, Marie-Anne; Brouillette, M.-Amanda-Julia; Dupont, M.-Florida; Trudel, M.-L.-Cléophée-Alida; Bordeleau, Georgianna; Rompré, M.-Angèle; Proteau, Maria-Aimée; Rivard, Marie-Anna; Bélanger, M.-Madeleine; Saint-Martin, Élodia; Toussignant, Annette.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant—Lauzière, M.-Anne; Champoux, Julia; Dubois, Bertha; Lebel, Rose-Anna; Mercure, Alicia; Désilets, Bernadette; Richard, Gertrude; Deshaies, Marie-Anne; Champagne, Rose-Alba; Deslauriers, Angéline; Rhéault, Corinne; Bergeron, Albine; Fleury, Rose-Anna; Mailhot, M.-A.-Germaine-Médenne; Labrecque, M.-Rose; Tourigny, Germaine; Poisson, Estelle; Comeau, Marie-Louise; Héroux, M.-Hortense; Biron, Blanche; Arel, Rhéa; Descoteaux, M.-Lucia; Bergeron, Mathilda; Gaillardetz, Rosa; Chapdelaine, M.-Ange; Béliveau, Marie-Flore; Lauzière, M.-Adelina; Bergeron, M.-Anne; Comeau, M.-Blanche; Noel, Laura.

Elémentaire français.—Distinction.—Rajotte, Léoned; Fréchette, Véronique; Grenon, Blanche; Côté, Cécile; Provencher, Olivine; Deshaies, Irène; Bergeron, Aurore; Dionne, Alméria; Gervais, Laura; Ling, Bertha; Lafond, M.-Reine-Alma; Duguay, Victorine; Bibeau, M.-Anna Janelle, M.-Anna-Alice-Gaëtane; Vincent, M.-Hélène; Blanchette, M.-Rosa; Comeau, Gertrude; Mailhot, Bernadette; Beauchemin, Graziella; Gauthier, M.-Aurore; Joyal, Juanita; Bourque, Alice; Landry, Germaine; Boisvert, Alice; Toussignant, M.-Émélia-Exania; Vadeboncœur, M.-Laure-Ernestine; Cartier, Isabelle; Bourassa, M.-Alvina; Houle, Ernestine; Arseneau, Carmel; Parenteau, M.-Reine; Rousseau, M.-Louise-Parmélie; Laplante, Marie-Anna-Bella; Laquerre, Lydia; Morissette, Marie; Lauzière, Bernadette; Comeau, Rachel; Niquette, Éliane.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Morissette, Aurore; De Manche, Clara; Cartier, Olina; Théroux, Aurore.

SAINT-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant—St-Laurent, Blanche; Marchand, M.-Adélaïde-Albina; Benoit, Cécile; Demers, Marie-Anne; Lahaie, M.-Eugénie; Mullarkey, Marie-Léona; Robert, Aline; Vincelette, Cora; Dérome, Donat-Alph.; Rémillard, Jeanne; Vermette, M.-Anitta; Leblanc, Délima-Corinne; Jodoin, Palmyre; Hurteau, Emérentienne.

Elémentaire français.—Distinction—Deblois, M.-Jeanne; Masseau, M.-Laure-Christiana; Masseau, Maria-Alberta; Fournier, M.-Alice; Nolin, M.-Valéda; Racine, M.-A.-Rose-de-Lima;

Jutras, Bibiane; Lahaie, Béatrice; Fréchette, Béatrice; Paillé, Clara; Morissette, Yvonne; Bergeron, Émilia; Gravel, Yvonne; Bernier, Berthe; Flibotte, Oza; Leduc, Anna; Déragon, Antoinette; Chabot, Marie-Louise; Hébert, Yvonne; Dupont, Blanche; Grisé, Ida; Robert, M.-Berthe; St-Jean, Yvonne; Beauchamp, M.-Gabrielle; Capistran, M.-Corinthe; Péloquin, Maria; Dauphiné, M.-Bertha; Durocher, Rose-Anna; Joyal, Marie-Anne; Desmarais, M.-Corona; Duval, Régina; Bouvier, Rachelle; Chagnon, Théodora; Péloquin. Marie-Anne; Cardin, M.-Louise-Yvonne; Paul, Rose-Alma; Joyal, Aldéa; Desjardins, Blandine; Arpin, Rose-Alba; Leduc, M.-Anne; Scott, Alma-Rosanna; Mercure, Germaine; Benoit, Clarinda; Charbonneau, Albertine; Laramée, M.-Jeanne; Desrosiers, Hélène; Morel, Fabiana; Desmarais, Yvonne; Bérard, M.-Ange; Valois, Clérinda; Picard, Blanche; Languirand, M.-Rosalie; Morin, Audna..

Élémentaire français et anglais.—Satisfaisant—Lemoine, M.-Clérina.

Élémentaire anglais et français.—Distinction—Desaulniers, M.-Sara-Albina.

RIMOUSKI

Élémentaire français.—Satisfaisant—Dubé, Rose-Aimée; Kaïble, M.-Ursule; Fortin, Azilda; Gosselin, Amélia; Raymond, M.-Adèle; Roy, M.-Emma; Beaulieu, Lucienne; St-Laurent, Éva; Falardeau, Corona; Levasseur, M.-Élisabeth; Pouliot, M.-Henriette; Pinault, Maria; Beaulieu, Philomène; Beaulieu, Alphonsine.

Élémentaire français.—Distinction—Joubert, Alice; Briand, M.-Alice; Desjardins, M.-Jeanne; Brochu. Yvonne; Lepage, M.-Hermine; Jean, Alice; Larouche, Berthe; St-Pierre, Berthe-Lauretta; Mainville, M.-Elise-Emma; Roy, M.-Blanche; Voyer, M.-Ange; Lafrance, Rose-Anna; Chouinard, Marie-Louise; Tremblay, M.-Hedwidge-Bernadette; St-Laurent, M.-Reine-Adèle; Bouchard, Agathe; Lavoie, Blanche-Alma; Beaulieu, M.-Rose; Deschênes, Rose-Anna; Bainville, Yvonne; Boucher, M.-Anna; St-Laurent, Marie-Jeanne; Morin. N.-Georgiana-Rose-Anna.

JOLIETTE

Élémentaire français.—Satisfaisant—Lajeunesse, M.-Anne; Deschênes, M.-Angelina; Desrosiers, M.-Rose-Albertine; Gaudet, M.-Anna-Philomène; Robichaud, Marie-Anna; Perreault, Léontine; Maillhot, Elisabeth; Mainville, M.-A.-Marg.; Lachapelle, Louis-Paul; Geoffrey, Rose-Alma; Lepine, Marie-Diane; Venne, Catherine; Langlois dit Lachapelle-M.-Clémence; Bérard, Blandine; Fréchette, M.-Jeanne-Laure-Armandine; Bélanger, M.-Oliva; Dupuis, Philomène; Rivest, Adrienne-Lina.

Élémentaire français.—Distinction—Laporte, M.-Blanche; Riopel, M.-Rose-Lucienne; Langlois-Lachapelle, Maria-Rose; Lepage, M.-Rose-Hermina; Héroux, M.-Laura; Robert, M.-Blanche; Brien, M.-Clarinde; Boucher, M.-Eva-Clarenda; Morin, M.-Anne; Bruneau, M.-Fabiola; Marchand, M.-Rosilda-Alicia; Dalphond, M.-Louise; Perreault, M.-Bl.-Irène; Loranger, Marie; Lemyre, Blanche; Lachapelle, Hélène; Landreville, Élisabeth; Perreault, Denise; Papillon, M.-Stella; Richard, M.-Eulalie-Cordelia; Forest, Marguerite-Irène; Boucher, M.-Alice-Germaine; Trinque, Albertine; Hérard, M.-Célina-E.; Beausoleil, M.-Anna; Latendresse, Rose; Leblanc, M.-Amanda; Marion, Irène; St-Georges, Aldéa; Dumont, M.-Rosa; Beausoleil, Emma; Brault, Albertine; Bourgault, M.-Marguerite-Adrienne; Trudel, M.-A.-Marguerite; Durand, Alphonsine.

Élémentaire anglais.—Distinction—McGuire, Mary-Stella.

Élémentaire français et anglais.—Satisfaisant—Richard, Mabel-Agnès.

Élémentaire français et anglais.—Disinction—Dupuis, Adrienne.

SAINTE-MARIE

Élémentaire français.—Satisfaisant—Mathieu, Rose-Anna; Bélanger, M.-Alberta; Lafontaine, M.-Amanda; Marmen *ou* Mormen, Alberta; Audet, Clara; Lacasse, M.-Anne; Couture, Anne-Marie; Bourgault, M.-Yvonne; Marceau, Emma; Dubuc, M.-Gratia-Graziella; Lanoie, M.-Octavie-Corona; Laverdière, M.-Louise-Yvonne; Labrecque, M.-Eva-Georgina; Mercier,

Laura; Blais, Andréa; Maranda, Angéline; Rouleau, M.-Odélie; Lemieux, Anna-Marie; Fecteau, M.-Rose; Bédard, Marguerite; Jacques, Frédéline; Champagne, Eva; Demers, Clara; Boucher, M.-Jeanne; Chabot, M.-Thérèse; Beaudoin, M.-Juliette-Albertine; Goulet, Adèle; Lessard, Marie-Louise; Giguère, Aldéa.

Elémentaire français.—Distinction—Gosselin, M.-Imelda; Vaillancourt, Laure-Anna; Ferland, M.-Florida-Léda; Bisson, M.-L.-Angélina; Drouin, Marguerite-Marie; Noel, Laura; Foy, M.-Louise-Béatrice alias Alice; Blais, M.-Valérie; Vachon, Marie-Louise; Aubé, Antoinette; Aubé, Évangéline; Shink, Marie-Rose; Morissette, Laurentine; Fournier, Rosa; Morency, Stella; Blanchette, Georgette; Latulippe, M.-Anne; Boutin, Marie; Dallaire, Emma; Rodrigue, Anna; Quirion, Alma-M.; Roy, M.-Ida; Roy, M.-Cléophée; Bégin, Bernadette; Bergeron, Mathilde; Boulanger, Orpha; Boulanger, Béatrice; Lessard, M.-Rose-Bl.-Vitaline; Campeau, Alice; Lagueux, M.-Adrienne; Maheu, M.-Léonie-Valérie; Hébert, M.-Léa; Mercier, Marie-Rose-Alice; Bourgault, Anna-Maria; Chabot, M.-Alma; Bilodeau, M.-Ange; Dion, Clara-Marie; Nadeau, Bernadette; Simard, M.-Anna-Arthémise; Tardif, Joseph-Aimé; Paré, Graziella; Lessard, Marie-Anna; Dodier, Émeliana; Breton, Marie; Jacques, Imelda; Jolicœur, M.-Amanda; Nadeau, Antoinette; Kirouac, Germaine; Perreault, Eva; Laflamme, Marie-Yvonne; Corriveau, M.-Bertha-Yvonne; Carrier, M.-Prudentienne; Gobeil, M.-Émérilda; Turmel, M.-Anna-Mérida; Hébert, M.-Élise-Angéline; Vachon, M.-Rose-Anna; Dion, Rose-Eva; Carrier, Florida; Deslongchamps, M.-Rose; Kirouac, M.-Alice; Veilleux, Sophie; Lacroix, Eva; Simard, Alida; Bilodeau, Diana; Beaudoin, M.-Albina-Antoinette; Drouin, M.-Alma-Yvonne; Poulin, Marie-Louise; Baillargeon, Virginie.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Dorval, Elzire; Ruel, Antoinette-M.-Rose; Lachapelle, M.-Anne; Allaire, Marguerite-Jeanne-Alfréda.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Hébert, Marie-Rose; Martel, Alida alias Rita; Paquette; Alma alias Rose-Anna; Peloquin, Hedwidge; Gingras, M.-Émilie-Anna; Morcau, Florestine; Bergeron, M.-Rose; Pouliot, M.-Blanche; Cousineau, Rose-Alma; Théroux, Émiliana; Fontaine, Exilda; Bégin, Alice; Francœur, Béatrice; Benoit, M.-Flore-Ange; Brière, M.-Rose; Beauchesne, Délia; Beaulieu, Alice; Clément, Mélanie-Marie; Compagna, M.-Rose-Alida; Berthelette, Maria; Lafontaine, Adélia; Hamel, Odélie; Hamel, Marie-Elvina.

Elémentaire français.—Distinction—Béïque, M.-Bl.-Gabrielle; Morin, Alexandrine; Morin, Amanda; Bissonnette, Gratia-M.-Corona; Boucher, M.-Blanche-Corinne; Hébert, Anna; Raboin, Alice; Bégin, Alice; Goudreau, Mélanda; Demers, Arthémise; Therrien, Aurélie; Martel, Antoinette; Couture, Clara; L'Heureux, Yvonne; Desmarais, Yvonne-Florina; Gosselin, Blanche; Dumontet dit Lagrandeur, Marie-Eva; Gagnon, M.-Alberta; Ouimet, M.-Alma-Germaine; Gagné, Alice; Robidas, Marie-Anne; Pelletier, Ida; Guay, Anny; Lalé, Gertrude; Savage, Armandine; Durand, Yvonne; Gauthier, M.-Anne-Josephine; Thibault, Flora; Rousseau, M.-Anne; Leclerc, Marie-Rosa.

Elémentaire anglais.—Distinction—Morrissey, M.-Cora.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Guay, M.-Annonciade; Marois, M.-Rose; Jodoin, Flore; Nolet, Albina; Dionne, Eva; Pésaillon, Thérèse; Marcotte, M.-Yvonne-Rita; Gauthier, Agnès-Liliane; Lagrandeur, Rose-Amanda.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Lemelin, Léda; Paradis, M.-Amanda-Rose; Dumont, Rose; Paradis, Elmina; Lajoie, Eva; St-Pierre, M.-Antoinette; Boucher, M.-Yvonne; Landry, Marie-Anne; Plourde, M.-Rose; Côté, M.-A.-Joséphine; Paradis, M.-Laura; Ouellet, Catherine-Marie-Régine; Garon, M.-Anne-Emérance; Pelletier, Aurélie; Ladrie, M.-Émélia; Dumais, Léonie; Nolin, M.-Thérèse.

Elémentaire français.—Distinction—Beaulieu, M.-Lumina; Bérubé, Marie-Anne; Caron, Maria-Eugénie; Thériault, Germaine-M.-A.; Morin, Antoinette; Parent, Joséphine; Ouellet,

Régina; Garon, Eva; Lévesque, M.-A.-Claire; Bilodeau, M.-Alice; Michaud, M.-A.-Emma; Ouellet, M.-Rose-A.; Chassé, Rose-Anna; Dumais, M.-Berthe-Élisabeth; Parent, M.-A.-Virginie; Bouchard, Bernadette; Lapointe, M.-L.-Émélia; Morneau, Maria-Exilia; Côté, Alice; Bossé, M.-Alexina-Régina; Massé, Eva; Sirois, Alma.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Mailhot, Amanda; Baril, M.-Adéline; Côté, Eva; Houle, Laurence; Lajeunesse, Simphorose; Angers, Hilda; Verville, Cora; Orion, Clarinda; Jolibois, Jeannette; Maurice, M.-Aldéa.

Elémentaire français.—Distinction—Desrochers, Élisabeth; Richer, Eva; Paradis, Emma; Chalifour, Antoinette; Picard, Antoinette; Roy, Clara; Beauchesne, M.-Louise; Provencal, Eva; Roy, Marie-Anna; Morel, Émilienne; Noel, Rose-Anna; Betty, Eva alias Yvonne; Dupuis, Ma[illegible]ta; Provencher, Laurette; Leblanc Laura; Houle, Lilianne; Cloutier, M.-Aldéa-Ludgérine; Lapo[illegible]n, Gilberte; Marceau, M.-Rose-Eva.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Giroux, Alodie

SAINT-GEORGES

Elémentaire français.—Satisfaisant—Mathieu, Élodia; Carrier, Délima; Gauthier, Marie; Champagne, M.-Emma; Jacques, Rose-de-Lima; Fortin, Alfréda; Loubier, M.-Ange-Octavie; Bernard, M.-Réa-Iliam; Larochelle, M.-Laura.

Elémentaire français.—Distinction—Proulx, M.-Bl.-Yvonne; Bolduc, Régina; Blouin, Auréa; Beaudoin, Adéline; Gagnon, M.-Rose-Anna; Beaudoin, M.-Rose-Anna; Chabot, Claire; Parent, M.-Rose-Antoinette; Roy, Marie-Sophronie; Doyon, M.-Octavie; Gilbert, M.-Rosée; Lessard, M.-Délina; Poulin, M.-Cécile; Roberge, M.-Valérie; Poulin, M.-Juliette; Rancourt, Aglaé; Rancourt, M.-Yvonne; Bourque, Albertine; Lemieux, Émérentienne; Lapointe, Albertine; Jobin, M.-Ange-Irène; Quirion, M.-Anna; Poirier, M.-Clarina.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Satisfaisant—Bergevin, Zuléma; Montpetit, Donalda; Primeau, Marie-Louise.

Elémentaire français.—Distinction—Amyot, Marie-Rose; Myre, Alice; Primeau, Lucienne; Thibert, Bernadette; Mathieu, Eva; Dubuc, M.-Bl.-Yvonne; d'Aoust, Gervaise; Brault, Germaine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Jodoin, M.-Anna.

SAINT-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant—Charpentier, M.-Anne; Gingras, M.-Lydia; St-Pierre, M.-Odilie; Thibodeau, Alberta; St-Pierre, M.-Odélie; Laflamme, Olivine-Marie.

Elémentaire français.—Distinction—Laflamme, Alice; Lacasse, Rose-Alma; Chamberland, M.-A.; Tourigny, Edithe; Falardeau, Germaine; Latulippe, M.-Yvonne; Carrier, Yvonne-Alice-Noélie; Chandonnet, M.-Lydia; Bélanger, M.-Germaine; Gosselin, Sara-Alphonsine; Michaud, Henriette-Emma; Beaudoin, M.-Alida; Vallières, M.-Alphonsine; Mercier, Victoria; Lessard, Dolorès; Charest, Marie-Ange; Goulet, M.-Gratia; Therrien, M.-Aurore-Véronique; Nadeau, M.-Florida; Beaudoin, M.-Emma; Daigle, M.-Georgie-Anne; Lahaie, M.-Lucia-Alberta; Jobin, Graziella-Rose-Anna; Payeur, Maria-Anne.

Elémentaire anglais.—Distinction—Fitzgerald, Mary-Elisabeth.

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant:—Archambault, Alice; Hébert, M.-Ange; Demers, M.-Blanche-Honora.

Elémentaire français.—Distinction—Ravenelle, Alsyma; Simard, Joséphine;

Elémentaire anglais.—Distinction—McCormick, Theresa.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant—Viens, Albia. Bessette, Germaine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Dextraze, Berthe.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant—St-Onge, Rose-Anne; Frappier, M.-Elzire; Charlebois, M.-Paule-Prudentienne; Leduc, M.-Béatrice; Boivin, Églantine.

Elémentaire français.—Distinction— Aubry, Emma; Legault, Yvonne; Lemay, Edna; Lalande, M.-Berthe.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—McKale, Isabel.

ROBERVAL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Laberge, M.-Elise; Simard, M.-Blanche; Harvey, Marie-Julie; Boily, Bernadette; Théberge, M.-Alvine; Tremblay, Mélanie; Lamontagne, Gérardine; Bouchard, M.-Rose-Anna; Gingras, Vitaline; Dallaire, M.-Louise; Perron, Diana; Côté, M.-Eugénie; Fortin, Marie-Yvonne; Marceau, Yvonne; Bouchard, Edmée; Boily, Rosanna.

Elémentaire français.—Distinction—Bolduc, Marie-Eugénie; Ménard, Marie-Lucia; Hébert, Evélia.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant—Larouche, Sophie.

Elémentaire français.—Distinction—Boivin, Mary.

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant—LeBlanc, Marie-Louise; Blaquière, M.-Rose-Emma; Boissonnault, Eva; Moreau, Marie-Anne.

Elémentaire français.—Distinction—Lévesque, M.-Julie; Savoie, Alice; Arseneau, M.-A.-Antonia; Poirier, M.-Florence; LouBert, Eugénie; Roy, Élisabeth-M., alias Élisa; Boudreau, M.-Yvonne; Boudreau, M.-Albertine; Barriault, M.-Mélanie; Alain, M.-Caroline; LeBlanc, Marie-Rose-Léda; Cyr, M.-Christianne; Fortin, M.-Adélia-Victoire; LeBlanc, M.-Eva.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—LeBlanc, M.-Blanche; Lynd, Mary-Ann-Irene; Roy, Anna; Cyr, M.-Lse-May; Cyr, M.-Mélanie; Cyr, M.-Marine, Berthelot, Albertine; Kavanagh M.-Bertha; Audet, M.-Louise.

BAIE ST-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Ouellet, Marie-Anna; Lavoie, Malvina; Tremblay, M.-Blanche; Tremblay, M.-Cécile; Audet, Laura.

Elémentaire français.—Distinction—McNicoll, Brigitte; Tremblay, Bernadette-M.-Yvonne; Boily, Marie.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire français.—Satisfaisant—Arseneau, Elphéda; Arseneau, Hortense.

HULL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Clément Yvonne; Proulx, Rosina; Charron, M.-Albertine; Gervais, M.-Alice Gabrielle; Parent, Marie-Anne.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Judge, Mary-Ista; Judge, Alice-Marguerite; Gleason, Stella, Gollinger, Elisabeth; McDonald, Violet.

Elémentaire français.—Distinction—Montminy, M.-Yvonne; Paiement, M.-A.-Virginie; Longtin, Mériza; Bourgeois, Lorenza; Legault, Béatrice, Lacroix, M.-Jeanne-Valentine.

VILLE-MARIE

Elémentaire français.—Distinction—Vigneault, Adrienne; Bellehumeur, M.-Rose; Falardeau, Alice.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Morisset, Germaine.

STE-ANNE DES MONTS

Elémentaire français.—Satisfaisant—St-Laurent, M.-Eugénie; Côté, Jeanne; Pelletier, Blanche; Laflamme, Alice; Talbot, Rose-Alma; Rioux, M.-Rose-Emma; Perrée, M.-Albertine-Hortense; Desjardins, M.-Eustelle-Vénitia; Bélanger, M.-Yvonne-Hectorine; Gagnon, M.-Cadie.

Elémentaire français.—Distinction—Lepage, M.-Louise-Paula; Langlois, M.-A.-Amanda; Vallée, M.-Emma-Rosa; Deroy, M.-Aurélie; Gagné, Ida; Lefrançois, M.-Bl.-Rose-Anna; Vaillancourt, Imelda.

NEW-CARLISLE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Arsenault, M.-Laura.

Elémentaire français.—Distinction—Poirier, M.-Yvonne; Poirier, M.-Ernestine; Arsenault, M.-Agnès.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Aspirot, Joséphine-Alice.

FORT-COULONGE

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Couvrette, Delphine; Pritchett, Annie-Laura

Elémentaire anglais.—Distinction—Tourangeau, Mary-Lavina; Hearty, Mary-Irene; Healy Anna-Mary; Blais, Mary-Ann-Stella.

ST-JOVITE

Elémentaire français.—Distinction—Campeau, M.-Rose-Olivine; Marinier, Armandine; Locas, Herméline; Trudelle, Rose-Alida; Vanier, M.-Rose-Germaine; Lalonde, Cécile; Brisebois, Alma; Miller, M.-Blanche; Dufour, Marie-Anne; Lavoie, Florida; Forget, Rose-Emma; Pagé, Lucie-Anne; Forest, M.-Bernadette; Rochon, Fleurette; Fortin, Ernestine; Brassard, Olympe; Léonard, Emma; Filion, Clémentine; Léonard, Eva; Gariépy, Jeanne.

GRANDE-RIVIÈRE

Elémentaire français.—Distinction—Robichaud, Ernestine.

Elémentaire anglais.—Distinction—Poirier, Marie-Elisabeth; Ingrouville, Mary-Ann-Winnifred; Vautier, Mary.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Langlois, M.-Amanda; Rehel, Olive; Lambert M.-Adèle;

Elémentaire anglais et français.—Distinction—Urquhart, Mary-Eunice; Vardon, Mary-Ann-Mabel; Ste-Croix, Florence.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

Elémentaire français.—Distinction—LeBrun, Marie-Anne-Délima.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un marchand de chaussures a vendu 76 paires de bottes pour $268.40. Si 34 paires de ces chaussures lui ont été payées $3.20 la paire, combien a-t-il vendu chacune des autres paires?

Solution: $3.20 × 34 = $108.80;
$268.40 − $108.80 = $159.60;
76 − 34 = 42 paires de chaussures.
$159.60 ÷ 42 = $3.80. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Une personne a dépensé les $\frac{5}{8}$ de son argent et il lui en reste encore le $\frac{1}{4}$ plus $20. Combien possédait-elle?

Solution: $\frac{5}{8} + \frac{1}{4} + \$20 =$ toute la somme;
$\frac{5}{8} + \frac{2}{8} + \$20 = \frac{8}{8}$;
$\frac{7}{8} + \$20 = \frac{8}{8}$
$\$20 = \frac{8}{8} - \frac{7}{8} = \frac{1}{8}$
$\frac{8}{8} = 8 \times \$20 = \$160$, la somme. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Cinq garçons feraient un travail en 24 jours; 6 hommes le feraient en 8 jours. Combien de jours mettrait une troupe de 6 garçons et de 3 hommes?

Solution: 5 garçons mettraient 24 jours;
1 garçon mettrait $24 \times 5 = 120$ jours;
Dans 1 jour, 1 garçon ferait $\frac{1}{120}$ de l'ouvrage;
Dans 1 jour, 6 garçons feraient $\frac{1}{120} \times 6 = \frac{1}{20}$ de l'ouvrage.
6 hommes mettraient 8 jours;
1 homme mettrait $8 \times 6 = 48$ jours;
Dans 1 jour 1 homme ferait $\frac{1}{48}$ de l'ouvrage;
Dans 1 jour 3 hommes feraient $\frac{1}{48} \times 3 = \frac{1}{16}$ de l'ouvrage.
Dans 1 jour 6 garçons et 3 hommes feraient $\frac{1}{20} + \frac{1}{16}$ de l'ouvrage $= \frac{4}{80} + \frac{5}{80} = \frac{9}{80}$ de l'ouvrage.
$\frac{9}{80}$ de l'ouvrage prennent 1 jour.
$\frac{1}{80}$ de l'ouvrage prennent $= \frac{1}{9}$ de jour.
$\frac{80}{80}$ de l'ouvrage prennent $= \frac{1}{9} \times 80 = \frac{80}{9} = 8\frac{8}{9}$ jours. *Rép.*

ALGEBRE

1. La longueur d'un champ rectangulaire est égale à 3 fois sa largeur; si on double la *largeur* et qu'on augmente la longueur de 10 verges, la surface du champ sera augmentée de 20800 verges. Quelle est la surface du champ?

Solution: Soit x la largeur du champ; alors $3x$ la longueur.

$3x \times x = 3x^2$, la surface du champ.

$(3x + 10)\ 2x = 6x^2 + 20x$, la nouvelle surface.

$6x^2 + 20x - 3x^2 = 20800$ verges.

$3x^2 + 20x = 20800$.

$x^2 + \frac{20x}{3} = \frac{20800}{3}$

$x^2 + \frac{20x}{3} + (\frac{10}{3})^2 = \frac{20800}{3} + \frac{100}{9} = \frac{62400}{9} + \frac{100}{9} = \frac{62500}{9}$.

D'où $x + \frac{10}{3} = \frac{250}{3}$.

$x = \frac{250}{3} - \frac{10}{3} = \frac{240}{3} = 80$, la largeur du champ.

$3x = 3 \times 80 = 240$ la longueur.

$3x^2 = 240 \times 80 = 19200$, surface du champ. *Rép.*

GEOMETRIE

1. Il y a une différence 11.34 acres entre la surface d'un carré et celle d'un triangle équilatéral. Trouvez le côté de chacune de ces figures, sachant qu'il est égal.

Solution: Un carré dont le côté est 1 a pour surface 1. Un triangle équilatéral dont le côté est 1 a pour surface 0.433.

$1 - 0.433 = 0.567$.

$11.34 \div 0.567 = 20$ acres la surface du carré.

$20 - 11.34 = 8.66$ acres la surface du triangle.

$20 \times 160 = 3200$ perches, la surface du carré.

La racine carrée de 3200 = 56.568542 perches. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'école

Les quatre couplets qui vont nous servir comme exercice de chant sont du regretté Paul Déroulède, l'ardent patriote et le poète des chants du soldat. Le quatrième couplet n'est que la reprise du premier, qui doit être dit avec plus de conviction en finissant, après l'explication donnée par les deux autres. On fera lire attentivement chaque couplet qui présente peu de difficulté. Les élèves comprendront aisément que les rivières petites ou grandes sont l'eau qui court et que la pluie est l'eau qui tombe. Par les rivières tout vit, sans la pluie, tout succombe, c'est-à-dire périt.

La mélodie n'est pas difficile, mais il y a à prendre garde au dernier mot des vers 2, 4, 6 et 8; il faut éviter de prolonger l'avant dernière note de chacun de ces vers, si l'on ne veut pas rompre la mesure et manquer le léger silence qui permet de reprendre haleine.

Les deux derniers vers se disent *avec âme* comme il est indiqué, et en ralentissant le dernier vers pour lui donner plus d'ampleur. Mais pour mettre l'expression dans le chant, rien n'aidera plus efficacement que d'être bien pénétré de ce que l'on dit en chantant. La mesure, tout en conservant son allure mouvementée, se pliera alors pour ainsi dire inévitablement au sens et le chant sera en harmonie avec les idées.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.
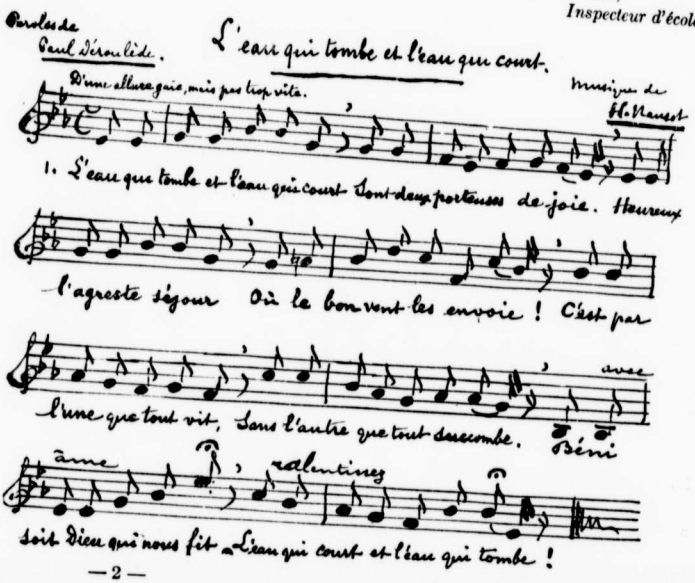
— 2 —

L'eau qui court porte en courant
Sa fraîcheur féconde et douce.
Au bord de son flot errant,
La fleur s'ouvre, l'herbe pousse,
Et de l'arbre à l'arbrisseau,
La forêt s'y désaltère.
L'eau qui court, fleuve ou ruisseau,
C'est la santé de la terre!

— 3 —

Mais l'eau qui tombe, en tombant
Eteint les chaleurs brûlantes;
La sève qu'elle répand
Nourrit, vignes, blés et plantes.
Le corps se sent tout joyeux
Dans l'air qu'elle purifie.
L'eau qui tombe, l'eau des cieux,
C'est la source de la vie!

— 4 —

L'eau qui tombe et l'eau qui court
Sont deux porteuses de joie.
Heureux l'auguste séjour
Où le bon vent les envoie!
C'est par l'une que tout vit,
Sans l'autre que tout succombe.
Béni soit Dieu qui nous fit
L'eau qui court et l'eau qui tombe!

(*Paul Déroulède*)

Un deuxième centenaire

Au Couvent de la Pointe-aux-Trembles

Faute d'espace, nous avons dû renvoyer à la présente livraison les notes intéressantes qui suivent sur le deuxième centenaire du Couvent de la Pointe-aux-Trembles, couvent dirigé par les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame:

Le 9 juillet dernier, on a célébré à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, sous la présidence de S. E. le cardinal Bégin, le 2e centenaire de la fondation du couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Voici l'histoire de cette fondation; elle est pleine de grands événements:

Il y a 220 ans, la Révérende Mère Marguerite Bourgeois promettait à Messire Bassais, curé de Pointe-aux-Trembles, de fonder bientôt, dans sa paroisse, un couvent des sœurs de son ordre.

En 1716, grâce au seigneur Dupont, ce beau rêve devenait réalité, et le soir du 8 juillet de cette année, deux sœurs de la Congrégation prenaient possession du couvent, aujourd'hui, deux fois centenaire.

En 1759, alors que la colonie allait succomber sous le nombre, le couvent de Pointe-aux-Trembles fut tout d'abord l'asile des révérendes Sœurs obligées d'évacuer Québec avec ce qu'elles avaient de plus précieux, mais l'envahisseur ne tarda pas à venir et à s'emparer de l'édifice: la Révérende Sœur Sainte-Agnès fut prise avec huit de ses élèves.

Quand le général anglais sut que cette sainte femme qu'il croyait la mère des jeunes filles, tant celles-ci semblaient lui être attachées, n'en était que la maîtresse, il fut ravi d'admiration et les fit remettre en liberté.

Le couvent ne fut évacué par les Anglais et remis aux Sœurs qu'en 1761 sur l'ordre de Murray.

En 1812, le couvent eut de nouveau à souffrir de la part de l'armée américaine qui le bombarda, faisant une large blessure à l'un des murs du vieil édifice.

Heureusement qu'au bruit de la canonnade, les Sœurs s'étaient enfuies dans le bois voisin avec leurs élèves.

Après ce nouveau malheur, une sainte religieuse, la Révérende Mère Sainte-Hélène, fut chargée de réparer les ruines, ce qu'elle parvint à faire à force de sacrifices.

En 1847, le couvent fut agrandi et, en 1878, il était reconstruit pour devenir ce qu'il est encore aujourd'hui.

38e Année

Toute notre gratitude à *L'Evénement* de Québec, qui a bien voulu féliciter notre revue à l'occasion de sa trente-huitième année.

Où faire relier "l'Enseignement Primaire"?

M. Jérémie Richard, relieur, 31, rue Sault-au-Matelot, Québec, relie *L'Enseignement Primaire* à un prix très modéré. Le travail est bien exécuté et les commandes remplies avec célérité.

Avis donc à MM. les Secrétaires-trésoriers de chaque municipalité scolaire.